



RAPPORT

Rome (Italie),
31 mars - 4 avril 2014

**Neuvième session
de la Commission
des mesures
phytosanitaires
31 mars - 4 avril 2014**



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

TABLE DES MATIÈRES

1. Ouverture de la session	3
2. Adoption de l'ordre du jour.....	3
3. Déclaration relative aux compétences présentée par l'Union européenne.....	3
4. Élection du Rapporteur.....	3
5. Établissement de la Commission de vérification des pouvoirs	3
6. Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires.....	4
7. Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux.....	4
8. Gouvernance: Commission des mesures phytosanitaires.....	4
9. Établissement de normes internationales	6
10. Cadre stratégique de la CIPV et mobilisation de ressources.....	12
11. Renforcement des capacités	17
12. Obligations des pays en matière d'établissement de rapports.....	18
13. Communications	19
14. CIPV: liaison, partenariat et coopération avec les organisations régionales et internationales compétentes.....	20
15. Adoption des recommandations de la CMP.....	20
16. Des systèmes efficaces de règlement des différends.....	21
17. Séance scientifique.....	21
18. Élection du Président, du Vice-Président et des autres membres du Bureau de la CMP, ainsi que de leurs remplaçants potentiels.....	22
19. Membres des organes subsidiaires de la CMP et remplaçants potentiels	22
20. Questions diverses.....	23
21. Date et lieu de la prochaine session	24
22. Adoption du rapport.....	24

APPENDICES

APPENDICE 1 – Ordre du jour détaillé.....	25
APPENDICE 2 – Liste des documents	27
APPENDICE 3 – Liste des participants.....	29
APPENDICE 4 – Commission de vérification des pouvoirs.....	72
APPENDICE 5 – Évaluation en vue du renforcement du Secrétariat de la CIPV	73
APPENDICE 6 – Recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires.....	75
APPENDICE 7 – Normes internationales pour les mesures phytosanitaires adoptées par la CMP à sa neuvième session.....	79

1. Ouverture de la session

- [1] Le Président de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), M. Stephen Ashby, a ouvert la réunion.
- [2] Le Sous-Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Ren Wang, a souhaité la bienvenue aux membres de la CMP. Évoquant les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO et les contributions attendues des instances de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) au sein du cadre stratégique de l'Organisation, il a souhaité aux membres une semaine de travail riche et fructueuse. M. Wang a mis en avant les réalisations des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et des instances de la CIPV, alors même qu'elles ont dû faire face à des ressources en diminution, et a affirmé qu'une collaboration renforcée contribuerait à améliorer l'efficacité et l'efficacé.
- [3] Le Ministre néo-zélandais des industries primaires, M. Nathan Guy, a communiqué ses observations par message vidéo. Il a reconnu l'importance du travail des membres de la Commission à tous les niveaux et notamment celle de l'aide apportée aux pays en développement en matière d'échanges commerciaux et de protection de l'environnement par le truchement des normes de la CIPV. Il a remercié de leur travail le Président en exercice et le Président qui lui succédera et a souhaité aux membres une session fructueuse.
- [4] Le Secrétaire de la CIPV a remercié les participants de leur soutien constant au Secrétariat de la CIPV. Il a noté qu'il y avait encore de nombreux défis à relever dans les domaines de travail de la CIPV et de la protection des végétaux car les échanges et les déplacements continuaient à se développer, les organismes nuisibles avaient toujours des effets négatifs sur les végétaux et les pays éprouvaient encore des difficultés à définir des rangs de priorité en matière de protection des végétaux alors qu'ils subissaient des restrictions budgétaires.

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Ordre du jour provisoire

- [5] Le Président a donné des précisions sur les changements concernant l'ordre dans lequel les différents points seraient abordés.
- [6] La CMP:
- 1) *a adopté* l'ordre du jour (appendice 1) et *a pris note* de la liste des documents (appendice 2) et de la liste des participants (appendice 3).

3. Déclaration relative aux compétences présentée par l'Union européenne

- [7] La CMP:
- 1) *a pris note* de la Déclaration relative aux compétences et droits de vote¹ présentée par l'Union européenne (UE) et ses 28 États membres.

4. Élection du Rapporteur

- [8] La CMP:
- 1) *a élu* M. Rajesh Ramarathnam (Canada) aux fonctions de rapporteur.

5. Établissement de la Commission de vérification des pouvoirs

- [9] Le Secrétariat de la CIPV a expliqué qu'il fallait créer une commission de vérification des pouvoirs, conformément aux règles de la FAO, et que celle-ci serait composée de sept membres, un par région

¹ CPM 2014/CRP/01.

de la FAO, et d'un membre du Bureau de la CMP. Il a ajouté que la Commission serait assistée par le Bureau juridique de la FAO afin d'établir la validité des pouvoirs des membres.

[10] Au total, la Commission de vérification des pouvoirs a validé 125 pouvoirs. La CMP a été informée que la Commission ne dresserait plus deux listes. Du fait qu'il a été fixé à 91 membres de la CMP, le quorum a été atteint.

[11] La CMP:

- 1) *a élu* une Commission de vérification des pouvoirs conformément aux règles de la FAO (appendice 4).
- 2) *a élu* Mme Vicioso (République dominicaine) à la présidence de la Commission de vérification des pouvoirs.

6. Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires

[12] Le Président de la CMP, M. Ashby, a présenté son rapport² et a formulé des observations supplémentaires. Il a souligné qu'il était important de faire connaître la CIPV, a insisté sur le rôle crucial de la santé végétale et a remercié les membres du Bureau et le Secrétariat de leur travail de collaboration.

[13] La CMP:

- 1) *a pris acte* du rapport du Président de la CMP.

7. Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux

[14] Le Secrétariat a présenté le rapport³ en soulignant que celui-ci était présenté cette année sous une forme nouvelle, moderne et améliorée afin de mieux communiquer les activités du Secrétariat de la CIPV.

[15] Le Secrétariat a mis l'accent sur les principaux objectifs fixés pour l'année à venir et sur les principales réalisations de l'année écoulée. Plusieurs membres ont accueilli favorablement la nouvelle présentation du rapport et la CMP a remercié le Secrétariat pour le travail accompli.

[16] La CMP:

- 1) *a pris note* du rapport du Secrétariat de la CIPV.

8. Gouvernance: Commission des mesures phytosanitaires

8.1 Partenariats

[17] Le Secrétariat a présenté un document⁴ ayant pour objet de donner des précisions au sujet des liens établis par le Secrétariat de la CIPV avec d'autres organismes. Il y est en particulier question des différentes formes de relations nouées par le Secrétariat (partenariats, liens, collaboration) et une procédure à suivre y est proposée pour déterminer s'il convient ou non d'aller de l'avant en vue de l'établissement d'un partenariat en bonne et due forme.

[18] On trouve dans le document la proposition d'une procédure à suivre en vue de l'examen et de l'approbation des accords établis à différents niveaux avec d'autres organismes. Cette procédure permettra d'assurer une approche plus axée sur l'avenir des partenariats et contribuera ainsi efficacement à la réalisation des objectifs stratégiques de la Convention.

² CPM 2014/08.

³ CPM 2014/26.

⁴ CPM 2014/21 Rev.1.

[19] La CMP:

- 1) *a approuvé* le système souple proposé par le Secrétariat de la CIPV, fondé sur la Stratégie de la FAO en matière de partenariats, et qui prévoit le recours à diverses formes de partenariats;
- 2) *a pris note* des relations établies avec d'autres organismes, telles qu'exposées aux tableaux 1 et 2 du document CPM 2014/21 Rev.1;
- 3) enfin, *a chargé* le Secrétariat d'examiner, avec l'aide du Bureau, les nouvelles propositions de partenariats présentées par le Secrétariat de la CIPV ou par d'autres organismes, en procédant au cas par cas et en appliquant les critères et les processus indiqués dans le document CPM 2014/21 Rev.1, une attention particulière devant être accordée aux ressources dont le Secrétariat dispose pour la concrétisation des partenariats proposés.

8.2 Processus d'adoption des recommandations

[20] Le Secrétariat a présenté le document⁵. Il a été proposé que, si une recommandation devait être révisée, elle soit communiquée à l'organe compétent pour examen et révision, puis renvoyée à la CMP pour adoption.

[21] A l'issue d'un nouveau débat, les participants sont convenus du processus ci-après pour l'élaboration et l'adoption des recommandations de la CMP:

Processus proposé pour l'élaboration et l'adoption des recommandations de la CMP:

- Une partie contractante ou le Secrétariat peut proposer un thème pour une recommandation de la CMP et le présenter pour examen à une réunion de la CMP. Un projet initial de la recommandation proposée ainsi que les éléments qui en justifient la nécessité devraient être présentés à la CMP pour examen.
- La nécessité de disposer d'une nouvelle recommandation de la CMP devrait ensuite être examinée et approuvée par la CMP.
- Un projet ou, si besoin est, un projet révisé de la recommandation de la CMP devrait ensuite être élaboré par le Secrétariat (ou, le cas échéant, la partie contractante à l'origine de la proposition) et, accompagné du motif ou des éléments justificatifs, être communiqué aux pays aux fins de la formulation d'observations pendant une période de trois mois.
- Le Secrétariat révisé le projet de recommandation de la CMP à partir des observations reçues puis présente le projet révisé au Bureau de la CMP qui l'examine, le révisé si nécessaire et le recommande pour adoption à la CMP.
- Le projet de recommandation de la CMP est présenté à la CMP pour adoption.
- Si le projet de recommandation de la CMP n'est pas adopté et doit faire l'objet d'un examen plus approfondi, la CMP peut décider de le transmettre à un organe ou un groupe compétent de la CIPV pour une nouvelle révision. La recommandation révisée de la CMP est ensuite présentée à la CMP à sa session suivante pour examen et adoption.
- Les recommandations de la CMP adoptées sont numérotées et mises en forme par le Secrétariat.

[22] La CMP:

- 1) *a adopté* le processus proposé pour l'établissement et l'adoption des recommandations de la CMP;
- 2) *a demandé* au Groupe de la planification stratégique d'examiner les critères applicables aux recommandations de la CMP, notamment les critères proposés pendant les interventions à la neuvième session de la CMP, et de présenter ses recommandations à ce sujet à la CMP.

⁵ CPM 2014/07.

9. Établissement de normes internationales

9.1 Rapport sur les activités du Comité des normes

- [23] La Présidente du Comité des normes (CN) est revenue sur l'année fructueuse qu'a connue le Comité et a remercié tous ceux qui avaient pris part à l'établissement de normes, notamment les Parties contractantes, les membres du Comité, mis à contribution tout au long de l'année et les experts techniques. L'association d'experts au processus d'établissement de normes demeurait un défi, aussi la Présidente a-t-elle exhorté les Parties contractantes et les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) à soutenir le travail essentiel du Comité des normes en nommant des experts et en veillant à ce que ceux-ci disposent du temps nécessaire pour participer pleinement aux activités du Comité.
- [24] La Présidente a présenté le rapport du Comité des normes⁶ et a souligné les progrès manifestes accomplis pour renforcer la confiance dans le fondement scientifique des traitements phytosanitaires, grâce à deux consultations d'experts, dont l'une, consacrée aux traitements par le froid, s'est tenue en décembre 2013, et l'autre, qui portera sur les traitements contre le complexe *Bactrocera dorsalis*, est programmée pour décembre 2014. La Présidente a fait part de sa gratitude aux hôtes de ces consultations, l'Argentine et le Japon respectivement. Elle a regretté que malgré ces progrès, des objections formelles aient été formulées à l'encontre des traitements par le froid, qui étaient présentés pour adoption par la CMP à sa neuvième session (2014) et rappelé que ces traitements étaient des possibilités proposées aux Parties contractantes et non des obligations; elle a prié instamment les Parties contractantes à l'origine de ces objections formelles de participer aux consultations d'experts. Le Comité des normes répondra aux questions soulevées et pourrait envisager de recommander de les soumettre à un vote ultérieur.
- [25] Des indications sur l'emploi de *should*, *shall*, *must* et *may* ont été insérées dans le guide de style de la CIPV et seront appliquées par les groupes de travail d'experts et les groupes techniques lors de la rédaction de NIMP.
- [26] En ce qui concerne l'emploi de l'expression «membres de la CIPV», lesquels peuvent formuler des observations pendant la période de consultation des membres, un avis juridique a été pris et il a été confirmé que l'expression n'avait pas été employée à bon escient. Le Comité des normes en avait pris acte et une proposition de modification serait présentée en 2016. Dans l'intervalle, il convenait de se reporter à l'actuelle note de bas de page 7 du Manuel de procédure pour l'établissement de normes⁷, dont le libellé correspond bien à l'intention exprimée par le Comité des normes.
- [27] Faisant suite aux observations de la Présidente, les Parties contractantes ont manifesté un large soutien aux initiatives prévues concernant la consultation d'experts.
- [28] La Commission:
- 1) *a pris note* du compte rendu sur les activités du Comité des normes en 2013 et a remercié la Présidente et tous les membres de cet organe.

9.2 Adoption de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)

- [29] Le Secrétariat a présenté le document⁸ exposant les projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) proposés pour adoption.
- [30] Le Secrétariat a informé la Commission de la réception, 14 jours avant la neuvième session (2014) de la CMP, d'objections formelles concernant les NIMP suivantes:

⁶ CPM 2014/18.

⁷ https://www.ippc.int/sites/default/files/documents/20140113/ippcproceduremanual_stset_2014-01-10_2014011312%3A12--3.75%20MB.pdf.

⁸ CPM 2014/03 et pièces jointes CPM 2014/03_01; CPM 2014/03_02; CPM 2014/03_03.

- *Détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits (Tephritidae)* (2006-031).
- Traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206A), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_04.
- Traitement par le froid de *Citrus reticulata x Citrus sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206B), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_05.
- Traitement par le froid de *Citrus limon* contre *Ceratitis capitata* (2007-206C), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_06.
- Traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Bactrocera tryoni* (2007-206E), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_07.
- Traitement par le froid de *Citrus reticulata x Citrus sinensis* contre *Bactrocera tryoni* (2007-206F), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_08.
- Traitement par le froid de *Citrus limon* contre *Bactrocera tryoni* (2007-206G), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_09.
- Traitement par le froid de *Citrus paradisi* contre *Ceratitis capitata* (2007-210), tel qu'il figure dans le document CPM 2014/03_10.

[31] Ces projets de NIMP seront renvoyés au Comité des normes pour examen. Le détail des objections formelles a été présenté séparément⁹.

[32] Le projet de protocole de diagnostic de *Phyllosticta citricarpa* (McAlpine) Aa sur les fruits (2004-023) s'était vu opposer une objection formelle durant la période de notification (du 15 décembre 2013 au 30 janvier 2014). Des précisions sur cette objection formelle sont en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI)¹⁰.

[33] Le Secrétariat a informé la Commission qu'en raison du grand nombre de protocoles de diagnostic qu'il était prévu de présenter aux membres pour consultation au cours des prochaines années, il y aurait deux périodes de consultation pour les protocoles de diagnostic en 2015, la période supplémentaire commençant le 1^{er} février 2015 et la période de consultation ordinaire le 1^{er} juillet 2015.

[34] La Commission:

- 1) a adopté l'appendice 1 à la NIMP 12:2011 (*Certificats phytosanitaires*): *Certification électronique, renseignements sur les schémas XML et les mécanismes d'échanges de données normalisés* (2006-003), figurant à l'appendice 7 au présent rapport;
- 2) a adopté l'annexe 2 à la NIMP 26:2006 (*Établissement de zones exemptes de mouches des fruits [Tephritidae]*): *Mesures de lutte en cas d'apparition d'un foyer à l'intérieur d'une zone exempte de mouches des fruits* (2009-007), figurant à l'appendice 7 au présent rapport;
- 3) a adopté le document Traitement thermique à la vapeur de *Cucumis melo* var. *Reticulatus* contre *Bactrocera cucurbitae* (2006-110), qui figurera sous la forme d'une annexe dans la NIMP 28:2007 (*Traitements phytosanitaires*), reproduite à l'appendice 7 au présent rapport;
- 4) enfin, a noté que le Comité des normes avait adopté, au nom de la CMP, le protocole de diagnostic pour *Tilletia indica* Mitra (2004-014), sous la forme d'une annexe à la NIMP 27:2006 (*Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés*) reproduite à l'appendice 7 au présent rapport.

⁹ CPM 2014/INF/05.

¹⁰ www.ippc.int/publications/2004-023-phylllosticta-citricarpa-formal-objection.

9.3 Ajustements apportés aux versions traduites des normes internationales pour les mesures phytosanitaires adoptées à la huitième session de la CMP (2013)

[35] Le Secrétariat a présenté le document¹¹ et a fait observer que les Groupes d'examen linguistique pour le chinois, l'espagnol, le français et le russe avaient examiné les NIMP adoptées par la CMP à sa huitième session (2013), en collaboration avec les services de traduction de la FAO.

[36] Il a été noté que les Groupes d'examen linguistique pour le français et le russe avaient besoin de nouveaux coordonnateurs pour les NIMP que la CMP adopterait à sa neuvième session (2014). Le coordonnateur du Groupe d'examen linguistique pour l'espagnol a fait part de ses préoccupations au sujet du calendrier de réception des versions examinées des normes. La Présidente s'est inquiétée du fait qu'un processus qui ne devait pas avoir d'incidence sur les coûts était en train de devenir onéreux.

[37] Des remerciements ont été adressés aux coordonnateurs des Groupes d'examen linguistique pour leur travail et leur dévouement.

[38] La Commission:

- 1) a noté que la NIMP 11:2013 (*Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine*) et la NIMP 15:2009 (*Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international*) avaient été revues par les Groupes d'examen linguistique pour le chinois, l'espagnol, le français et le russe et par les services de traduction de la FAO;
- 2) a pris acte du fait que d'autres NIMP adoptées en russe par la CMP à sa huitième session (2013) n'avait pas été revues par le Groupe d'examen linguistique pour cette langue;
- 3) a pris note du fait que les groupes d'examen linguistique pour le français et pour le russe avaient besoin de coordonnateurs;
- 4) a exhorté ceux de ses membres qui participent aux groupes d'examen linguistique à faire en sorte que le calendrier et les délais définis dans la procédure relative à ces Groupes soient respectés;
- 5) enfin, a demandé au Secrétariat d'accepter toutes les modifications qui figurent en mode «modifications apparentes» dans les pièces jointes 1 à 8 du document CPM 2014/19 Rev.1 et de remplacer les versions chinoise, espagnole, française et russe des NIMP 11:2013 et 15:2009 adoptées par la CMP à sa huitième session (2013) par ces versions modifiées.

9.4 Thèmes pour les normes de la CIPV

9.4.1 Ajustements apportés à la liste de thèmes pour les normes de la CIPV

[39] Le Secrétariat a présenté les documents¹² concernant les ajustements apportés à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* depuis la huitième session de la CMP (2013).

[40] À la suite de l'appel à propositions lancé en 2013, le thème des *principes généraux pour les activités de laboratoire* avait été soumis mais n'avait pas été accepté par le Comité des normes. Plusieurs membres estimaient que les questions stratégiques liées à la diagnose d'un organisme nuisible devaient être examinées par le Groupe de la planification stratégique.

[41] Plusieurs membres se sont opposés à la suppression du thème *Manipulation et rejet sans danger des déchets présentant des risques phytosanitaires potentiels, générés pendant les voyages internationaux* (2008-004) au motif qu'il revêtait une grande importance, en particulier pour la région des Caraïbes et les îles du Pacifique. À l'issue d'un débat, le thème a été maintenu sur la liste et le Président a encouragé les Parties contractantes concernées à proposer des candidatures dans le cadre du deuxième appel à candidatures d'experts.

¹¹ CPM 2014/19 Rev. 1.

¹² CPM 2014/04; CPM 2014/INF/11.

[42] Plusieurs membres ont suggéré de n'adopter des thèmes qu'après que le *Cadre pour les normes* et l'analyse des lacunes y afférentes auront été achevés puis adoptés par la CMP. D'autres membres, tout en reconnaissant que le Cadre devrait être utilisé, selon le cas, pour identifier des thèmes ou pour les classer par ordre de priorité à l'avenir, ont souligné qu'il était nécessaire d'être en mesure de continuer d'ajouter des thèmes à la liste.

[43] La CMP:

- 1) *a adopté* l'ajout des thèmes suivants, associés aux priorités et aux objectifs stratégiques de la CIPV qui sont indiqués:
 - . *Indications sur la gestion du risque phytosanitaire*, priorité 1, objectifs stratégiques A et C de la CIPV;
 - . *Autorisation d'instances autres que les ONPV à mener des actions phytosanitaires*, priorité 3, objectif stratégique C de la CIPV;
 - . *Exigences pour l'utilisation de traitements chimiques comme mesure phytosanitaire*, priorité 3, objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 - . *Exigences pour l'utilisation de la fumigation comme mesure phytosanitaire*, priorité 1, objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 - . *Exigences pour l'utilisation de traitements thermiques comme mesure phytosanitaire*, priorité 1, objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 - . *Exigences pour l'utilisation de traitements sous atmosphère contrôlée comme mesure phytosanitaire*, priorité 2, objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 - . *Exigences pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire (révision de la NIMP 18)*, priorité 2, objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV.
- 2) *a noté* que les propositions ci-dessous seraient renvoyées devant le Comité des normes pour un nouvel examen:
 - . *Critères relatifs à la détermination du statut d'hôte à l'égard d'organismes nuisibles sur la base des informations disponibles*;
 - . *Harmonisation des éléments descriptifs figurant dans les certificats phytosanitaires*.
- 3) *a adopté* la suppression des thèmes suivants:
 - . *Surveillance du chancre des agrumes (Xanthomonas axonopodis pv. citri) (2002-001)*;
 - . *Approche systémique pour la gestion du chancre des agrumes (Xanthomonas axonopodis pv. citri) (2003-001)*;Spécifiquement au titre du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires:
 - . *Traitements par irradiation (2006-014)*;
 - . *Traitement des matériaux d'emballage en bois (2006-015)*;
 - . *Traitements contre les mouches des fruits (2006-024)*;
 - . *Sols et milieux de culture en association avec des végétaux: traitements (2009-006)*.
- 4) *a adopté* la nouvelle priorité 1 pour les thèmes suivants:
 - . *Révision de la NIMP 6:1997 Directives pour la surveillance (2009-004)*;
 - . *Révision de la NIMP 8:1998 Détermination de la situation d'un organisme nuisible dans une zone (2009-005)*.
- 5) *a demandé* au Groupe de la planification stratégique de débattre des questions stratégiques associées à la diagnose des organismes nuisibles;
- 6) *est convenue* d'adopter le Cadre pour les normes une fois qu'il serait achevé;
- 7) *est convenue* que, après l'adoption du Cadre pour les normes, les priorités afférentes à l'ensemble de la *Liste de thèmes* seraient réexaminées et les ajustements nécessaires seraient envisagés;

- 8) *a demandé* au Secrétariat de mettre à jour, en conséquence, la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* adoptée par la CMP et de mettre la version actualisée en ligne sur le Portail phytosanitaire international.

9.4.2 Informations actualisées sur le thème Déplacements internationaux de grains (2008-007)

- [44] Le Secrétariat a présenté le document¹³ faisant le point sur les progrès accomplis par la CMP à ce sujet et dans lequel il est demandé à la CMP de formuler des orientations quant à la manière de traiter le concept de *traçabilité* dans le contexte phytosanitaire. Il avait été suggéré: i) de constituer un groupe de travail à composition non limitée; ii) d'inviter le Groupe de la planification stratégique à examiner la question ou iii) de mener des débats à la session de la CMP.
- [45] Les membres ont présenté leur position, certains par écrit¹⁴.
- [46] Plusieurs membres ont estimé qu'il n'était pas judicieux que le Comité des normes travaille sur le *détournement par rapport à l'usage prévu*, mais d'autres ont souligné l'importance que cette question revêtait pour leurs pays respectifs.
- [47] Il a été convenu que le concept et le mécanisme de la *traçabilité* dans le contexte phytosanitaire et le *détournement par rapport à l'usage prévu* nécessitaient des débats plus approfondis. Il a été précisé que ces questions devaient être traitées de façon transversale, et pas uniquement mises en relation avec les grains.
- [48] L'Australie a proposé d'accueillir le Groupe d'experts sur les grains et de financer la mise au point de textes contenant des indications après l'identification des problèmes de mise en œuvre par les experts et l'élaboration du projet de texte.
- [49] La CMP:
- 1) *est convenue* que le Groupe de la planification stratégique devait examiner de façon plus approfondie le concept et le mécanisme de la *traçabilité* dans le contexte phytosanitaire et le *détournement par rapport à l'usage prévu*;
 - 2) a réitéré la décision, prise par la Commission à sa huitième session¹⁵, de réexaminer la nécessité d'un matériel supplémentaire après l'élaboration du projet de norme.

9.4.3 Informations actualisées sur le thème Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes (2008-001)

- [50] Le Secrétariat a présenté les documents¹⁶ décrivant les progrès accomplis jusqu'à présent sur le thème *Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes* (2008-001), et a fait le point sur l'enquête demandée quant à l'interception d'organismes nuisibles dans les conteneurs maritimes.
- [51] Plusieurs membres ont suggéré de ne réexaminer l'enquête proposée qu'une fois que le Comité des normes aurait débattu des observations des membres au sujet de l'avant-projet de NIMP.
- [52] Le Secrétariat a informé la CMP que le dialogue avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) avait progressé. L'OMD a réservé un accueil positif à la demande de la CIPV qui visait à ajouter des champs concernant la propreté des conteneurs maritimes dans son modèle relatif aux données et a indiqué que cet ajout serait possible une fois que les exigences fonctionnelles relatives à la propreté des conteneurs maritimes seraient claires et stables.

¹³ CPM 2014/06.

¹⁴ CPM 2014/INF/10Rev.1; CPM 2014/CRP/04.

¹⁵ Rapport de la huitième session de la CMP (2013), section 8.1.4.B, en ligne à l'adresse: <https://www.ippc.int/cpm>.

¹⁶ CPM 2014/11, CPM 2014/23; CPM 2014/INF/10Rev.1.

[53] Plusieurs membres ont souligné que la *Réduction minimale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes* (2008-001) était un thème important qui devait continuer de figurer sur la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*.

[54] La CMP:

- 1) *a pris note* du fait que le Comité des normes débattait des observations recueillies lors de la consultation des membres et de la manière de poursuivre la mise au point de la NIMP relative à la *Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes* (2008-001), y compris la nécessité éventuelle d'une enquête complémentaire;
- 2) *a pris note de* l'initiative conjointe de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Commission économique pour l'Europe (CEE) visant à réviser le *Code d'usages pour le chargement des cargaisons dans des unités de transport*, et *s'en est félicitée*. Avec l'aide du Groupe de travail d'experts de la CIPV sur les conteneurs maritimes, ces organisations ont inséré dans le Code révisé plusieurs éléments intéressant le domaine phytosanitaire, notamment des informations sur les organismes nuisibles et les autres agents de contamination qui peuvent être associés aux unités de transport de cargaison, ainsi que des directives d'ordre pratique extrêmement utiles en matière de propreté, de nettoyage, de chargement et de manutention;
- 3) *s'est félicitée* du fait que la CEE avait adopté récemment le Code d'usages et a dit attendre avec intérêt que le Code révisé soit aussi adopté par l'OMI et l'OIT d'ici à la fin de l'année;
- 4) *a insisté* sur le fait que l'application rigoureuse du Code révisé par tous les agents ayant une responsabilité ou un rôle dans le chargement et la manutention des conteneurs maritimes était essentielle à la prévention de la dissémination des organismes nuisibles et des espèces exotiques envahissantes;
- 5) *a encouragé* les Parties contractantes et le Secrétariat à assurer la liaison avec leurs homologues nationaux et internationaux, respectivement, afin de leur faire savoir qu'ils se félicitaient des travaux réalisés par l'OMI, l'OIT et la CEE et de s'efforcer d'intensifier la collaboration;
- 6) *a demandé* au Secrétariat, en association avec l'Union européenne, les États-Unis, le Japon, l'Argentine et le Gabon, d'élaborer un projet de recommandation pour adoption éventuelle à la dixième session de la CMP (2015).
- 7) *a demandé* au Secrétaire de la CIPV d'envoyer les indications qui précèdent aux chefs de secrétariat de l'OMI, de l'OIT et de la CEE;
- 8) *a demandé* au Secrétariat de mettre en évidence ces indications sur le PPI;
- 9) *a demandé* au Secrétariat de mettre en ligne sur le PPI un lien vers le *Code d'usages pour le chargement des cargaisons dans des unités de transport* adopté par la CEE.

9.5 Informations actualisées sur l'élaboration d'un *Cadre pour les normes*

[55] Le Secrétariat a rendu compte à la CMP des progrès accomplis quant à l'élaboration du *Cadre pour les normes*¹⁷, en se référant à la réunion du Groupe d'étude chargé de cette élaboration, tenue à Ottawa (Canada), en septembre 2013. Le Groupe de la planification stratégique et le Comité des normes sont tous deux convenus que le *Cadre pour les normes* pouvait servir à un grand nombre d'activités de la CIPV.

[56] Il a été souligné que des fonds extrabudgétaires étaient nécessaires à l'achèvement des travaux sur le *Cadre*. Dans ce contexte, le Président de la CMP a remercié le Costa Rica d'avoir offert d'accueillir la réunion sur le *Cadre pour les normes* en août 2014.

¹⁷ CPM 2014/05 Rev. 1.

[57] Le *Cadre pour les normes* a également été examiné sous l'angle des modifications de la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* (Section 9.4.1).

[58] Le Secrétariat a indiqué que le travail se poursuivait et que le Comité des normes examinerait le Cadre proposé plus en détail en 2014 et procéderait à une analyse des lacunes, avant de présenter ses recommandations finales à la CMP.

[59] La Commission:

- 1) *a pris acte* du compte rendu sur les résultats de la réunion du Groupe d'étude chargé d'élaborer le *Cadre pour les normes* et sur l'analyse entreprise par le Comité des normes;
- 2) *a pris note* des usages possibles du *Cadre pour les normes*;
- 3) enfin, *a invité* instamment le Comité des normes à achever au plus vite l'analyse des lacunes relative au *Cadre pour les normes* afin de la présenter à la CMP.

10. Cadre stratégique de la CIPV et mobilisation de ressources

10.1 Rapport sur les activités du Groupe de la planification stratégique

[60] Le Vice-Président de la CMP a présenté un rapport sur le Groupe de la planification stratégique. Il a donné des informations sur les principales questions stratégiques qui étaient examinées par le Groupe et a invité les membres à lire le rapport complet de la réunion¹⁸ (Rome, 8-11 octobre 2013).

[61] Le Président de la CMP a souligné que le Groupe de la planification stratégique était important pour les débats stratégiques et a encouragé tous les membres à participer à ses travaux.

10.2 Mise en œuvre du Cadre stratégique de la CIPV et mobilisation de ressources

10.2.1 Processus de mise en œuvre

[62] Le délégué de la Nouvelle-Zélande a présenté le document de référence¹⁹, révisé sur la base des débats de la huitième session de la CMP et de la réunion du Groupe de la planification stratégique (novembre 2013). Il a appelé à s'intéresser davantage à la mise en œuvre des normes par les Parties contractantes. Il a reconnu que ces dernières rencontraient régulièrement des problèmes à ce stade pour atteindre les objectifs de la CIPV.

[63] Durant les débats, les Parties contractantes ont soulevé un grand nombre de problèmes et l'auteur du rapport a été invité à réviser le mandat proposé pour un Groupe de travail à composition non limitée sur la mise en œuvre.

[64] Le mandat²⁰ a été présenté à la CMP.

[65] La Commission:

- 1) *a noté* que, comme la Commission l'avait demandé à sa huitième session (2013), la possibilité d'élargir les travaux relatifs à la mise en œuvre de la CIPV et des NIMP et d'élaborer un programme de mise en œuvre mené par la CMP avait été débattue au sein du Bureau et du Groupe de la planification stratégique;
- 2) *a examiné* les principales conclusions du Bureau et du Groupe de la planification stratégique présentées dans le document CPM 2014/20 Rev 1;
- 3) *est convenue* de concentrer son action sur la mise en œuvre, en reconnaissant qu'il faudrait pour cela un engagement ferme de chacun de ses membres et du Secrétariat, ainsi que des ressources financières supplémentaires;

¹⁸ <https://www.ippc.int/publications/link-strategic-planning-group-meeting-report-june-2013>.

¹⁹ CPM 2014/20 Rev.1.

²⁰ CPM 2014/CRP/09 – révision du document CPM/2014/20.

- 4) *a demandé* au Secrétariat d'établir – en concertation avec un groupe de travail à composition non limitée et le Bureau – les mécanismes requis pour privilégier la mise en œuvre, et de veiller à ce que les activités du personnel du Secrétariat et des organes de la CMP puissent être coordonnées et que cette concertation aboutisse à l'élaboration d'un programme de travail cohérent;
- 5) *a également demandé* au Secrétariat de rechercher des ressources extrabudgétaires qui lui permettrait d'envisager d'aider financièrement les pays en développement à envoyer des participants;
- 6) *a demandé* au Secrétariat d'examiner les résultats du Groupe de travail d'experts à composition non limitée avec le Groupe de la planification stratégique, les organes subsidiaires et le Comité chargé du renforcement des capacités, selon que de besoin, et de lui présenter son rapport à la dixième session de la CMP (en 2015);
- 7) *a demandé* au Secrétariat de collaborer avec un groupe de travail d'experts à composition non limitée afin d'étudier et de définir le champ d'application d'un plan de travail pilote pour la mise en œuvre de la NIMP 6:1997 (*Directives pour la surveillance*) (2009-004) et de présenter un plan de travail stratégique à la CMP pour approbation à sa dixième session (en 2015);
- 8) *est convenue* d'examiner les résultats et l'impact du programme pilote après un délai approprié, afin de déterminer si un programme de mise en œuvre devait être poursuivi ou officiellement adopté à l'avenir.

10.2.2 Mobilisation de ressources: actions et résultats

[66] Le Secrétariat a présenté le document²¹ et a fait rapport sur certains éléments saillants des efforts de mobilisation de ressources qu'il a déployés l'an passé. Afin de broser un tableau complet, il a créé une page internet consacrée au suivi des contributions financières et des contributions en nature²².

[67] La CMP:

- 1) *a pris note* des efforts en cours en matière de mobilisation de ressources, ainsi que de leurs résultats;
- 2) *a remercié* les donateurs et les bailleurs de fonds de leur soutien généreux à la CIPV;
- 3) *a encouragé* les Parties contractantes et les autres donateurs à fournir des ressources supplémentaires pour 2014 et les années suivantes.

10.2.3 Évaluation de la mise en valeur du Secrétariat de la CIPV

[68] Le délégué du Canada a présenté le document²³ soumis conjointement avec les États-Unis et soutenu par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il y était souligné que, pour que la mise en œuvre des normes et de la Convention soit fructueuse et favorise effectivement l'amélioration de la protection des végétaux, il était nécessaire que toutes les parties du système fonctionnent de façon satisfaisante. Le Secrétariat de la CIPV était au cœur de ce processus. Le *Cadre stratégique de la CIPV* comporte un objectif fonctionnel de «renforcement des capacités du Secrétariat [qui] assurera une meilleure efficacité et productivité». Pour y parvenir, le Secrétariat devra examiner et évaluer en permanence ses procédures, afin d'être dans une position privilégiée pour réussir dans un environnement exigeant et évolutif. Il a été proposé de confier à un consultant externe une mission d'examen du Secrétariat et de ses activités.

[69] Les membres ont soutenu nombreux la proposition mais ont également exprimé des préoccupations au sujet de l'évaluation, de son calendrier, de son financement et de la nécessité de définir un mandat plus spécifique en relation avec cette proposition.

²¹ CPM 2014/09; CPM 2014/INF14.

²² Page internet: <https://www.ippc.int/resource-mobilisation>.

²³ CPM 2014/INF/09 Rev.01.

[70] Un groupe de travail a été constitué, puis est revenu en séance plénière avec un mandat révisé²⁴. Le personnel du Bureau de l'évaluation de la FAO a également donné des orientations et émis un avis quant à la faisabilité de la proposition.

[71] La Commission:

- 1) *a examiné* la proposition d'évaluation de la mise en valeur du Secrétariat de la CIPV et d'engagement contractuel de consultants externes spécialisés;
- 2) *est convenue* que cette évaluation serait effectuée en 2014;
- 3) *a validé* la portée de cette évaluation;
- 4) *a examiné* les sources de financement possibles, issues notamment de l'Australie et des États-Unis;
- 5) enfin, *a souscrit* à un mandat révisé (appendice 5) et à un calendrier pour la réalisation de l'évaluation et la présentation des recommandations à la CMP à sa dixième session (2015).

10.3 Rapport financier 2013 – Budget et plan opérationnel 2014-2015

10.3.1 Rapport financier 2013 de la CIPV

[72] Le Secrétariat a présenté le rapport financier 2013 de la CIPV²⁵. En 2013, les crédits alloués au titre du budget ordinaire de la FAO en faveur de la CIPV s'élevaient à 3 millions d'USD, soit une légère hausse de 1,6 pour cent par rapport à 2012.

[73] Il a été signalé que le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV s'était révélé être la source de financement supplémentaire la plus utile et la plus souple pour administrer le programme de travail de la Convention, et qu'il avait été utilisé pour des activités d'établissement de normes, de renforcement des capacités et d'élaboration de matériel de communication. Les contributions avaient néanmoins diminué ces dernières années, ce qui risquait d'avoir une incidence importante sur le programme de travail de la CIPV, si la tendance n'était pas inversée.

[74] La CMP:

- 1) *a adopté* le rapport financier 2013 de la CIPV;
- 2) *a encouragé* les Parties contractantes à contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV afin que le programme de travail approuvé de la CMP puisse être intégralement exécuté.
- 3) *a félicité* le personnel du Secrétariat pour la qualité de son rapport détaillé sur le budget.

10.3.2 Budget opérationnel de la CIPV pour l'exercice biennal 2014-2015

[75] Le Secrétariat a présenté le budget opérationnel pour 2014-2015²⁶. En juin 2013, la Conférence de la FAO a approuvé une ouverture de crédits d'un montant de 5,9 millions d'USD (2,95 millions d'USD par an) pour l'exercice biennal 2014-2015 pour la CIPV, soit une baisse de 2,8 pour cent par rapport à l'exercice 2012-2013.

[76] Le Secrétariat a proposé à la CMP d'examiner, à sa neuvième session (2014), le budget opérationnel de la CIPV au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2014-2015 et d'approuver le budget opérationnel au titre du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV. Il a mis en lumière le fait que la création du Comité financier de la CIPV et les efforts consentis par cet organe avaient permis d'améliorer la gestion globale des fonds de la CIPV.

²⁴ CPM 2014/CRP/08.

²⁵ CPM 2014/25Rev.1.

²⁶ CPM 2014/15Rev.1.

[77] Le budget pour 2014 et 2015 proposé par le Secrétariat est établi sur la base de prévisions de dépenses supérieures de 5,6 pour cent à l'allocation au titre du budget ordinaire. Le budget proposé au titre du budget ordinaire s'élève en effet à 6,232 millions d'USD pour l'exercice biennal, soit 3,116 millions d'USD par an. Ce léger déficit budgétaire a joué et devrait continuer de jouer un rôle moteur dans la réalisation de toutes les activités de la CIPV.

[78] La CMP:

- 1) *a pris note* des prévisions de crédits alloués, de contributions et de dépenses du Secrétariat de la CIPV inscrits au budget pour l'exercice biennal 2014-2015 (annexe 1 du document CPM 2014/15 Rev.1);
- 2) *a pris note* du budget opérationnel de la CIPV au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2014-2015 et *a approuvé* le budget du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV;
- 3) *a encouragé* les Parties contractantes à contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV afin de veiller à la réalisation des activités prévues dans le plan de travail de la CMP;
- 4) *a encouragé* les Parties contractantes à apporter des contributions en nature aux activités figurant au Plan opérationnel de la CMP.

10.4 Mise en œuvre de la CIPV et des NIMP

10.4.1 État d'avancement de l'enregistrement du symbole de la NIMP 15

[79] Le Secrétariat a présenté un document²⁷ relatif à l'enregistrement du symbole de la NIMP 15, en précisant que tous les renouvellements auxquels il était nécessaire de procéder en 2013 étaient achevés. Un seul pays devait procéder à un renouvellement d'ici à la fin de 2015. Par conséquent, il conviendrait de se concentrer pendant les deux prochaines années sur les nouveaux enregistrements, qui doivent démarrer dès que les critères d'établissement des priorités sont arrêtés.

[80] La CMP:

- 1) *a pris note* des faits récents concernant l'enregistrement et le renouvellement de l'enregistrement du symbole de la NIMP 15;
- 2) *a encouragé* les Parties contractantes à continuer à poursuivre activement le processus d'enregistrement national du symbole de la NIMP 15, y compris le renouvellement des enregistrements dont l'échéance est proche;
- 3) *a encouragé* les Parties contractantes à rembourser aussi rapidement que possible les frais de renouvellement au Secrétariat.

10.4.2 Certification phytosanitaire électronique (ePhyto) et étude de faisabilité relative à la création d'un centre mondial de traitement ePhyto

[81] Le Président du Groupe directeur ePhyto a présenté un rapport²⁸ sur les activités de cet organe.

[82] Le membre du Bureau de la CMP faisant partie du Groupe directeur a présenté, au nom de l'auteur du document, un résumé de l'étude de faisabilité²⁹ relative à la création d'un centre mondial de traitement ePhyto. Il a encouragé les Parties contractantes à en examiner le contenu et les études de cas.

[83] Les Parties contractantes ont posé des questions détaillées et formulé des suggestions constructives sur différents sujets, notamment la sécurité, les coûts, les capacités et les appuis possibles, les répercussions des contrôles aux frontières et des exigences pour le transit, les répercussions sur le libre-échange, la coexistence éventuelle de plusieurs systèmes ePhyto, les normes et la compatibilité. Ils ont aussi évoqué les conséquences juridiques d'une transmission payante par les ONPV de

²⁷ CPM 2014/13.

²⁸ CPM 2014/30.

²⁹ CPM 2014/INF/13.

données de certification phytosanitaire par l'intermédiaire d'un système ePhyto et de la facturation par la CIPV des frais d'utilisation d'un centre mondial de traitement ePhyto.

[84] Les experts, dont le représentant des services juridiques de la FAO, ont répondu aux questions. Ils ont reconnu que nombre d'entre elles étaient encore sans réponse, mais ont précisé qu'il convenait de considérer les documents présentés comme un bilan des progrès accomplis jusque-là et un point de départ pour la poursuite des travaux.

[85] Le Président de la CMP a insisté sur la nécessité de faire progresser l'action multilatérale au sein de la CMP, compte tenu des difficultés bien concrètes auxquelles certaines Parties contractantes pourraient se heurter initialement, jusqu'à ce que les systèmes deviennent plus accessibles.

[86] La CMP:

- 1) *a pris note* des activités du Groupe directeur ePhyto;
- 2) *a pris note* du résumé de l'étude de faisabilité relative à la création d'un centre mondial de traitement ePhyto (CPM 2014/INF/13);
- 3) *a pris note* des recommandations figurant dans ce résumé (CPM 2014/INF/13);
- 4) *s'est déclarée favorable* à la poursuite des travaux du Groupe directeur ePhyto, sous la supervision du Bureau de la CMP;
- 5) *a encouragé* le Groupe directeur ePhyto à poursuivre les activités suivantes, qui présentent un caractère urgent:
 - . faire œuvre de sensibilisation;
 - . favoriser les possibilités de renforcement des capacités (avec le Comité chargé du renforcement des capacités);
 - . mettre la dernière main aux procédures relatives à l'harmonisation régulière des termes, codes et protocoles de transmission;
 - . mettre à jour les protocoles de transmission et les bases de données des termes et codes harmonisés;
 - . continuer à réfléchir à la possibilité de créer un centre mondial de traitement ePhyto en tenant compte des recommandations qui figurent dans le résumé de l'étude de faisabilité (CPM 2014/INF/13);
- 6) enfin, *a demandé* au Bureau de la CMP de faire rapport à la dixième session de la CMP (2015) sur les progrès accomplis dans le domaine de la certification phytosanitaire électronique, y compris les questions précitées soulevées par les Parties contractantes, et notamment de fournir des informations permettant à la CMP de prendre des décisions quant à la ligne de conduite à observer pour la certification électronique.

10.5 Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV

[87] Le Secrétariat a présenté un document³⁰ faisant le point sur les progrès accomplis quant au Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV au titre du premier cycle et le passage au deuxième cycle. L'Union européenne a encouragé le Secrétariat à s'appuyer sur le programme en vue d'une intégration plus étroite avec les activités de mise en œuvre et de consacrer des ressources à cette fin.

[88] La CMP:

- 1) *a pris note* du point sur le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre;
- 2) *a reconnu* l'appui et l'engagement de l'Union européenne quant à la mise en place du Système;

³⁰ CPM 2014/24.

- 3) *a constaté* que le Système ne disposait pas de tous les fonds nécessaires au financement du deuxième cycle;
- 4) *a reconnu* l'appui des Parties contractantes au Système, en particulier celles qui avaient participé activement à ses activités;
- 5) *a pris note* du cadre indicatif relatif au programme de travail du deuxième cycle;
- 6) *a encouragé* les Parties contractantes à fournir des ressources pour le deuxième cycle du Système;
- 7) *a noté* que la Suisse avait offert de fournir des ressources pour le deuxième cycle.

10.6 Rapports des Parties contractantes sur la mise en œuvre: réussites et obstacles rencontrés

[89] Ce point expérimental de l'ordre du jour a permis aux Parties contractantes de présenter brièvement les succès ou les difficultés qu'elles souhaitaient mettre en avant.

[90] Deux rapports ont été présentés. Le premier³¹ était celui d'un fonctionnaire régional de la FAO spécialiste de la production végétale et de la protection des plantes et portait sur le renforcement des capacités phytosanitaires dans 10 pays d'Afrique centrale. Le second était un rapport oral dans lequel le Canada informait la CMP de la mise en œuvre réussie du *Programme de certification des navires avant départ pour la spongieuse asiatique* et des défis encore à relever et demandait aux Parties contractantes de sensibiliser les agents de leur secteur maritime aux exigences en matière de certification. Un lien est disponible pour tout complément d'informations sur ce programme³².

[91] Le Président a invité les Parties contractantes à partager leur expérience et a confirmé que la CMP solliciterait, par l'intermédiaire du Bureau, afin que davantage d'interventions de ce type puissent avoir lieu à la dixième session de la CMP. Le Bureau se pencherait sur des règles de présentation des idées.

11. Renforcement des capacités

11.1 Ateliers régionaux sur les projets de NIMP

[92] Le Secrétariat a présenté un document³³ relatif aux ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2013, en indiquant que le concept des ateliers avait évolué dans le sens d'un renforcement des capacités dans une gamme plus vaste d'activités de la Convention. Il a été noté que les ateliers constituaient l'une des rares occasions pour le Secrétariat de rencontrer directement les Parties contractantes à la CIPV et de mieux comprendre leurs besoins au niveau régional, ce que le Secrétariat considérait comme extrêmement utile et essentiel pour renforcer leurs capacités phytosanitaires.

[93] Les membres se sont déclarés généralement satisfaits des ateliers, mais le Conseil phytosanitaire interafricain a exprimé des inquiétudes quant au maintien de ces ateliers du fait des difficultés de financement.

[94] La Commission:

- 1) *a encouragé* les donateurs, les Parties contractantes et les ORPV à contribuer financièrement aux ateliers régionaux de la CIPV;
- 2) *a encouragé* les Parties contractantes à se préparer à participer à tous les niveaux (y compris les ONPV et les participants désignés) et à honorer leur engagement à transmettre au moins une observation sur chaque projet de norme;
- 3) *a noté* que l'évolution du contenu des ateliers régionaux de la CIPV, qui devait permettre d'aborder un plus grand nombre de sujets relatifs à la Convention, s'était révélée être une

³¹ CPM 2014/CRP/02.

³² http://www.aphis.usda.gov/plant_health/plant_pest_info/gypsy_moth/downloads/agm_industry_notice.pdf.

³³ CPM 2014/16.

bonne stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires nationales sur les questions liées à la CIPV dans toutes les régions;

- 4) *a noté* que le Secrétariat proposait sur demande une formation virtuelle sur le système en ligne de communication des observations;
- 5) *a pris note* des enseignements tirés des ateliers et des mesures d'amélioration proposées;
- 6) enfin, *a encouragé* les organisateurs des ateliers régionaux de la CIPV à suivre les «Directives relatives à l'organisation des ateliers régionaux chargés d'examiner les questions liées à la CIPV»³⁴.

11.2 Comité technique chargé du renforcement des capacités: prochaines étapes

[95] Le Secrétariat a présenté un document³⁵ traitant des prochaines étapes concernant l'évaluation et le plan de travail du Comité chargé du renforcement des capacités et a expliqué que l'examen de ce comité aurait lieu lors de la dixième session de la CMP (en 2015), au lieu de la neuvième (en 2014), ce qui permettrait que l'évaluation couvre l'ensemble de la période initiale de deux ans prévue pour les activités du Comité. Il a été précisé que le plan des activités à mener d'ici à la fin du mandat initial du Comité était considéré comme un document à mises à jour que le Secrétariat et le Comité mettraient en œuvre et actualiseraient en collaboration.

[96] La Commission:

- 1) *a noté* que le Bureau avait décidé que l'examen du Comité serait présenté lors de la dixième session de la CMP (2015), au lieu de la neuvième session (2014), et que le Comité poursuivrait ses activités dans l'intervalle;
- 2) *a noté* que le mandat des membres du Comité prenait fin en décembre 2014 et que le Secrétariat lancerait un appel à candidatures en milieu d'année afin que les propositions de reconduction des membres et remplaçants ou les nouvelles candidatures soient présentées au Bureau, pour décision, en octobre 2014;
- 3) *a noté* que les Parties contractantes, les ONPV et d'autres parties prenantes à la CIPV pourraient être contactées en vue de fournir des informations intéressant l'examen du Comité;
- 4) enfin, *a encouragé* les ONPV et les ORPV à entreprendre une étude du plan opérationnel mondial qui est un élément de la Stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires nationales de la CIPV, afin de mettre au point des plans de travail dans les domaines où ces organisations jouent un rôle de chef de file et à faire rapport au Secrétariat.

12. Obligations des pays en matière d'établissement de rapports

[97] Le Secrétariat a noté³⁶ que la création du Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports avait connu des retards et que l'examen du programme relatif au présent point de l'ordre du jour était en cours. Il sera bientôt possible de communiquer des signalements d'organismes nuisibles par l'intermédiaire des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), grâce à la collaboration entre le Secrétariat de la CIPV et celui de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP). Ce mécanisme sera ensuite proposé à d'autres ORPV.

[98] Le Secrétariat a apporté des éclaircissements au sujet des préoccupations d'ordre technique et financier exprimées par les Parties contractantes quant à l'utilisation du système de l'EPPO Plan Protection Thesaurus (EPPT) en vue de la notification de signalements d'organismes nuisibles par l'intermédiaire du Portail phytosanitaire international (PPI).

³⁴ Pièce jointe 2 du document CPM 2014/16.

³⁵ CPM 2014/17.

³⁶ CPM 2014/27.

[99] La CMP:

- 1) *a encouragé* les Parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations en matière d'établissement de rapports;
- 2) *a encouragé* les Parties contractantes à faire en sorte que les informations figurant dans les notifications destinées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et qui pourraient être utilisées pour honorer les obligations en matière d'établissement de rapports dans le cadre de la CIPV soient aussi communiquées sur le PPI par les points de contact de la CIPV;
- 3) *a demandé* au Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports d'examiner les questions liées à l'utilisation du thésaurus sur la protection des végétaux de l'OEPP;
- 4) enfin, *a demandé* au Groupe consultatif d'examiner et de simplifier son mandat et d'établir un plan de travail.

13. Communications

13.1 Résultats de l'évaluation des besoins

[100] Le Secrétariat a présenté un rapport récapitulant les résultats de l'évaluation des besoins de la CIPV en matière de communication³⁷, qui a été menée par l'agence de communication Green Ink et a obtenu un taux de réponses remarquable.

[101] Il est noté dans le rapport que l'amélioration des communications internes pourrait aussi se traduire par une amélioration des communications externes, qui devraient être plus fréquemment l'objet d'un examen lorsque de nouvelles activités sont envisagées. Il est souligné dans le rapport que des membres expérimentés du cadre organique devraient être affectés à la communication.

[102] Il est indiqué dans l'évaluation que le site web pourrait aussi être amélioré au moyen d'une réorganisation minutieuse visant à en unifier la présentation, à améliorer la structure de l'information et à proposer des moyens de recherche plus fonctionnels.

[103] Dans l'ensemble, les communications de la CIPV ont été jugées de manière positive.

13.2 Plan de travail de la CIPV dans le domaine des communications

[104] Le Secrétariat a annoncé qu'un projet de plan de travail dans le domaine des communications avait été présenté mais que, en raison de retards imprévus survenus lors de l'évaluation des besoins, le plan de travail final était encore en cours d'élaboration.

[105] Le Président a indiqué que le Bureau de la CMP dirigerait les activités de communication et a encouragé les Parties contractantes à aider le Bureau en nommant des spécialistes en la matière.

[106] La CMP:

- 1) *a pris note* des observations découlant du rapport d'évaluation des besoins dans le domaine des communications;
- 2) *a encouragé* le Secrétariat à mettre au point un plan de travail dans le domaine des communications, qui serait présenté lors de la dixième session de la CMP (2015) et apporterait une réponse aux besoins définis dans l'évaluation;
- 3) enfin, *a demandé* au Secrétariat d'étudier la manière dont une journée ou une année internationale de la santé des végétaux pourrait être mise au point.

³⁷ CPM 2014/28.

14. CIPV: liaison, partenariat et coopération avec les organisations régionales et internationales compétentes

14.1 Rapport de la vingt-cinquième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux

[107] Le COSAVE a présenté le rapport³⁸ de la Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux de 2013 en revenant et en se concentrant sur l'origine de l'organisation et sur son développement au cours des 25 dernières années. Dans le cadre de sa réflexion sur la toute première réunion, il a souligné l'importance des organisations régionales et rappelé le rôle fondamental que jouaient les consultations techniques, pour la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires hier comme pour la mise en œuvre de la CIPV aujourd'hui. En guise de conclusion, il a décrit de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour l'avenir dans ce domaine.

14.2 Rapports des organisations ayant le statut d'observateur avec programmes de travail conjoints

14.2.1 Rapport du Secrétariat du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

[108] La représentante du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC a brièvement présenté les activités de l'Organisation, exposées plus en détail dans le rapport³⁹. Elle a mis en lumière et présenté à la CMP les principales caractéristiques du travail du Comité et a encouragé les instances de la CIPV à participer à toutes les activités d'assistance technique.

14.2.2 Rapport du Secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC)

[109] Un membre du Secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce a présenté à la CMP les points saillants du rapport⁴⁰. Passant en revue les activités de coordination et différents projets financés par le Fonds, elle s'est félicitée de la participation et des orientations du Secrétariat de la CIPV.

[110] Elle a communiqué la conclusion d'une évaluation indépendante à mi-parcours, selon laquelle le Fonds était devenu un organe extrêmement utile pour répondre aux besoins de ses partenaires, notamment les instances de la CIPV. Elle a invité les membres à lire le rapport complet sur le site web du Fonds.

14.2.3 Rapport du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)

[111] Le coordonnateur a évoqué le rapport⁴¹ et évoqué l'intensification des relations avec la Convention sur la diversité biologique.

14.3 Rapports d'autres organisations ayant le statut d'observateur

[112] Au cours de la présentation des rapports⁴², le Secrétariat a remercié les organisations et a exhorté les Parties contractantes à examiner les documents et à participer aux activités des organisations ayant le statut d'observateur, ce dont le Président s'est fait l'écho.

15. Adoption des recommandations de la CMP

[113] Le Secrétariat a présenté le document⁴³ et a invité la CMP à adopter les recommandations proposées.

³⁸ CPM 2014/INF/01.

³⁹ CPM2014/INF/03.

⁴⁰ CPM2014/INF/04.

⁴¹ CPM2014/INF/06.

⁴² CPM2014/INF 02, 07, 08.

⁴³ CPM 2014/14.

[114] Ensuite, un bref débat a eu lieu entre les membres, qui ont suggéré de modifier légèrement la formulation de la recommandation relative au commerce en ligne. Un Membre a demandé au Secrétariat de formuler à l'avenir des orientations sur la mise au point d'une stratégie de communication efficace en ce qui concerne cette question.

[115] La CMP:

- 1) *a adopté* la recommandation CPM-9/2014/01 relative à la *prise en compte des plantes aquatiques dans la CIPV* (appendice 6);
- 2) *a adopté*, après modification, la recommandation CPM-9/2014/02 relative au *commerce de végétaux et autres articles réglementés sur internet (commerce en ligne)* (appendice 6).

16. Des systèmes efficaces de règlement des différends

16.1 Rapport sur les activités menées par l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends

[116] Le Président de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends a présenté les activités réalisées depuis la huitième session de la CMP (2013) et a indiqué qu'un rapport écrit serait publié sur le PPI en temps utile.

16.2 Examen de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends

[117] Le Secrétariat a présenté le document⁴⁴. L'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends a consulté les Parties contractantes au sujet de la révision du système de règlement des différends de la CIPV.

[118] Après examen des observations formulées par l'Organe subsidiaire, les Parties contractantes et le Bureau, des recommandations ont été formulées et jointes en annexe au document CPM 2014/22.

[119] Le Secrétariat a fait remarquer que l'Organe subsidiaire avait beaucoup à faire en 2014 pour mettre ces recommandations en application.

[120] La CMP:

- 1) *a examiné* les recommandations formulées par l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends;
- 2) *a adopté* ces recommandations, telles que présentées à l'appendice 1 du document CPM 2014/2.

17. Séance scientifique

17.1 Nouvelles techniques d'inspection

[121] Mme Laurene Levy, du Service de l'inspection de la santé des plantes et des animaux (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), a fait une présentation⁴⁵ dans laquelle elle a montré qu'il était difficile de rendre le commerce plus sûr et plus libre compte tenu des énormes volumes de marchandises entrant aux États-Unis. Elle a soulevé la question de l'efficacité des inspections nécessitant de nouveaux outils, qui soient faciles à utiliser tout en permettant de détecter des organismes nuisibles dans de grands espaces. Elle a appelé à une collaboration renforcée, qui rassemble des groupes régionaux afin qu'ils travaillent à l'international. Elle a présenté des exemples mettant en lumière les activités en cours dans le domaine des nouvelles technologies de détection et l'outil d'échantillonnage axé sur les risques, qui a été conçu par l'APHIS et augmente fortement le nombre de cartons ou de conteneurs pouvant être inspectés.

⁴⁴ CPM 2014/22.

⁴⁵ Disponible à l'adresse: <https://www.ippc.int/publications/presentations-cpm-9>.

17.2 Techniques d'évaluation du risque phytosanitaire

[122] La présentation⁴⁶ portant sur l'évaluation du risque phytosanitaire s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, M. Sam Bishop a indiqué qu'il était nécessaire que les organisations nationales de la protection des végétaux optimisent leurs ressources et leurs outils. Il a aussi évoqué l'orientation du Royaume-Uni vers l'emploi des outils d'évaluation rapide permettant de faire face au nombre toujours croissant des risques, et ce plus rapidement et plus efficacement. Mme Emmanuelle Soubeyran a ensuite décrit l'approche française en matière d'établissement de priorités, en mettant en avant les problèmes liés à l'aspect opérationnel des réglementations et les répercussions financières de la mise en œuvre. Pour conclure, M. Bishop a présenté le registre des risques phytosanitaires du Royaume-Uni, qui permet de recenser les menaces et de réagir rapidement en fonction des priorités.

17.3 Utilisation de la certification électronique (e-Phyto) – expérience

[123] M. Walter Fabían Alessandrini a présenté⁴⁷ le Système argentin de certification phytosanitaire, en détaillant ses fonctions principales. Il a évoqué les obstacles entravant la mise en œuvre du système e-Phyto et a appelé à la création d'un protocole de transmission normalisé et à une interprétation commune des codes de certification au niveau mondial, idéalement dans le cadre d'un système unique.

[124] Mme Maoyu Chen a présenté⁴⁸ les expériences de la Chine en matière de conception et de mise en œuvre d'un système e-Phyto. Elle a présenté le système, ses caractéristiques principales et ses avantages. Elle a ensuite décrit les réalisations actuelles et les objectifs futurs des travaux menés en Chine dans ce domaine.

[125] Toutes les interventions scientifiques ont reçu un accueil extrêmement favorable et les Parties contractantes ont été encouragées à étudier ces présentations, dont le contenu sera mis à leur disposition sur le PPI. Les Parties contractantes ont aussi été invitées à travailler en réseau avec d'autres membres et organisations afin d'affiner leur compréhension des sujets traités.

18. Élection du Président, du Vice-Président et des autres membres du Bureau de la CMP, ainsi que de leurs remplaçants potentiels

[126] Le Président a présenté le document⁴⁹ et le Secrétaire a exhorté les membres à se pencher sur leurs processus et le calendrier des dépôts de candidatures issues des régions. Le Président a reconnu que cela nécessitait aussi un engagement fort du Secrétariat aux côtés des présidents des groupes régionaux de la FAO.

[127] La CMP:

- 1) *a élu* Mme Kyu-Ock Yim aux fonctions de Présidente de la CMP;
- 2) *a élu* M. Peter Thomson aux fonctions de Vice-Président de la CMP;
- 3) enfin, *a confirmé* les nouveaux membres du Bureau et les remplaçants potentiels indiqués dans les documents CPM 2014/12 et CPM 2014/CRP/11.

19. Membres des organes subsidiaires de la CMP et remplaçants potentiels

19.1 Comité des normes

[128] Le Secrétariat a présenté le document⁵⁰.

⁴⁶ Disponible à l'adresse: <https://www.ippc.int/publications/presentations-cpm-9>.

⁴⁷ Disponible à l'adresse: <https://www.ippc.int/publications/presentations-cpm-9>.

⁴⁸ Disponible à l'adresse: <https://www.ippc.int/publications/presentations-cpm-9>.

⁴⁹ CPM 2014/12 et CPM 2014/CRP/11.

⁵⁰ CPM 2014/10.

[129] La CMP:

- 1) *a pris note* de la composition actuelle du Comité des normes et de l'identité des remplaçants potentiels indiquées à l'annexe 1A au document CPM 2014/10;
- 2) *a confirmé* les nouveaux membres du Comité des normes et les remplaçants potentiels mentionnés à l'annexe 1A au document portant la cote CPM 2014/10.

19.2 Organe subsidiaire chargé du règlement des différends

[130] La CMP:

- 1) *a pris note* de la composition actuelle de l'Organe subsidiaire et de l'identité des remplaçants potentiels indiquées à l'annexe 2A au document CPM 2014/10;
- 2) *et a confirmé* les nouveaux membres de l'Organe subsidiaire et les remplaçants potentiels mentionnés à l'annexe 2A au document CPM 2014/10.

20. Questions diverses

20.1 Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges

[131] Le Secrétariat a présenté le document⁵¹, en précisant que la tâche essentielle était de veiller à ce que les Parties contractantes et les autres parties prenantes aient la même interprétation de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges afin que ce texte puisse dûment s'appliquer.

[132] Les Parties contractantes se sont déclarées préoccupées par ce qu'elles considéraient comme une absence de consultation à divers niveaux, ainsi que par les relations avec les autorités douanières au sein d'un pays, les incompatibilités éventuelles avec les mesures phytosanitaires existantes et le champ d'application de l'Accord.

[133] Dans sa réponse, le représentant de l'OMC chargé des mesures sanitaires et phytosanitaires a insisté sur le fait que son organisation s'était efforcée d'ouvrir autant que possible le processus ayant abouti à l'Accord.

[134] Le Président a réfléchi aux préoccupations des membres et a encouragé la tenue de nouveaux débats.

[135] La CMP:

- 1) *a encouragé* les Parties contractantes à prendre pleinement connaissance du processus de révision de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, en cours actuellement, et à contacter leurs représentations nationales qui participent à cet exercice afin de leur faire part de leurs opinions et de leurs préoccupations éventuelles sur des questions de santé des végétaux;
- 2) *a pris note* des actions engagées par le Secrétariat avant la neuvième session de la CMP (2014);
- 3) *a demandé* au Secrétariat d'améliorer le dialogue avec les autres organisations internationales de normalisation dans les domaines liés aux mesures sanitaires et phytosanitaires et de continuer à réfléchir à des moyens de contribuer aux débats internationaux afin d'élucider les droits et les obligations prévus par l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges au regard de ceux prescrits par la CIPV et les NIMP;
- 4) *a demandé* au Bureau de poursuivre son analyse, avec l'aide du Secrétariat, d'en débattre à sa réunion de juin et d'adresser des recommandations aux Parties contractantes et au Secrétariat.

20.2 Traduction des documents afférents à la CMP

[136] Un représentant du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) a fait, au nom du GRULAC, une déclaration⁵², dans laquelle il s'inquiétait de la qualité de la traduction espagnole des

⁵¹ CPM 2014/29.

⁵² CPM 2014/CRP/13.

documents de la CMP ou afférents à cet organe. Le représentant de la région Proche-Orient a fait part des mêmes préoccupations au sujet de la traduction en arabe. Le délégué de la Chine a fait état de préoccupations quant aux traductions en chinois.

[137] Le Président a fait remarquer qu'il s'agissait d'un problème sérieux concernant toutes les traductions et a invité le Bureau à se pencher sur la question. Le Bureau fera rapport sur cette question à la dixième session de la CMP.

20.3 Dématérialisation des documents de la CMP

[138] Les Tonga ont soulevé la question de la dématérialisation complète des documents de la CMP, telle qu'évoquée à la huitième session de la CMP (2013). Elles ont demandé au Secrétariat d'étudier la possibilité de doter à cet effet les pupitres de tous les pays en salle plénière d'une alimentation électrique.

20.4 Expérience des ONPV: établissement de plans en prévision de catastrophes naturelles et réaction face à celles-ci

[139] Le Chili a demandé au Secrétariat d'étudier la possibilité de mettre en place un forum électronique à composition non limitée des pays ayant une expérience des catastrophes naturelles afin qu'ils échangent leurs données sur ces catastrophes naturelles et sur l'action des ONPV dans les pays touchés.

21. Date et lieu de la prochaine session

[140] Le Secrétariat a informé les membres qu'il était convenu provisoirement que la dixième session de la CMP se tiendrait du 16 au 20 mars 2015 à Rome.

22. Adoption du rapport

[141] La CMP:

- 1) *a adopté* le rapport.

APPENDICE 1 – Ordre du jour détaillé

Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session

31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration relative aux compétences présentée par l'Union européenne
4. Élection du Rapporteur
5. Établissement de la Commission de vérification des pouvoirs
6. Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP)
7. Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)
8. Gouvernance: Commission des mesures phytosanitaires (CMP)
 - 8.1. Partenariats
 - 8.2. Procédure d'adoption des recommandations
9. Établissement de normes internationales
 - 9.1. Rapport sur les activités du Comité des normes
 - 9.2. Adoption de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)
 - 9.3. Ajustements apportés aux versions traduites des normes internationales pour les mesures phytosanitaires adoptées à la huitième session de la CMP (2013)
 - 9.4. Thèmes pour les normes de la CIPV
 - 9.4.1. Ajustements apportés à la liste de thèmes pour les normes de la CIPV
 - 9.4.2. Informations actualisées sur le thème *Déplacements internationaux de grains (2008-007)*
 - 9.4.3. Informations actualisées sur le thème *Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes (2008-001)*
 - 9.5. Informations actualisées sur l'élaboration d'un cadre pour les normes
10. Cadre stratégique de la CIPV et mobilisation de ressources
 - 10.1. Rapport sur les activités du Groupe de la planification stratégique
 - 10.2. Mise en œuvre du cadre stratégique de la CIPV et mobilisation de ressources
 - 10.2.1. Processus de mise en œuvre
 - 10.2.2. Mobilisation de ressources: actions et résultats
 - 10.3. Rapport financier 2013 – Budget et plan opérationnel 2014-2015
 - 10.4. Mise en œuvre de la CIPV et des NIMP
 - 10.4.1. État d'avancement de l'enregistrement du symbole de la NIMP 15
 - 10.4.2. Certification phytosanitaire électronique (ePhyto) et étude de faisabilité relative à la création d'un centre mondial de traitement ePhyto
 - 10.5. Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV

- 10.6. Rapports des Parties contractantes sur la mise en œuvre: réussites et obstacles rencontrés
11. Renforcement des capacités
 - 11.1. Ateliers régionaux sur les projets de NIMP
 - 11.2. Comité technique chargé du renforcement des capacités: prochaines étapes
12. Obligations des pays en matière d'établissement de rapports
13. Communications
 - 13.1. Résultats de l'évaluation des besoins
 - 13.2. Plan de travail de la CIPV dans le domaine des communications
14. CIPV: liaison, partenariat et coopération avec les organisations régionales et internationales compétentes
 - 14.1. Rapport de la vingt-cinquième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux
 - 14.2. Rapports des organisations ayant le statut d'observateur avec programmes de travail conjoints
 - 14.2.1. Rapport du Secrétariat du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires
 - 14.2.2. Rapport du Secrétariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC)
 - 14.2.3. Rapport du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - 14.3. Rapport d'autres organisations ayant le statut d'observateur
15. Adoption des recommandations de la CMP
16. Des systèmes efficaces de règlement des différends
 - 16.1. Rapport sur les activités menées par l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends
 - 16.2. Examen de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends
17. Séance scientifique
 - 17.1. Nouvelles techniques d'inspection
 - 17.2. Techniques d'évaluation du risque phytosanitaire
 - 17.3. Utilisation de la certification électronique (e-Phyto) – expérience
18. Élection du Président, du Vice-Président et des autres membres du Bureau de la CMP, ainsi que de leurs remplaçants potentiels
19. Membres des organes subsidiaires de la CMP et remplaçants potentiels
 - 19.1. Comité des normes
 - 19.2. Organe subsidiaire chargé du règlement des différends
20. Questions diverses
21. Date et lieu de la prochaine session
22. Adoption du rapport

APPENDICE 2 – Liste des documents*Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session**31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)*

Numéro du document	Point de l'ordre du jour	Titre du document	Langues disponibles
01	02	Ordre du jour provisoire	Angl./Ar./Esp./Fr.
02 Rev.01	02	Ordre du jour provisoire détaillé	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
03	09.2	Adoption de normes internationales pour les mesures phytosanitaires	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
04	09.4.1	Modifications de la liste de thèmes pour les normes de la CIPV	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
05	09.5	Le point sur l'élaboration d'un cadre pour les normes	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
06	09.4.2	Le point sur le thème: <i>Déplacements internationaux de grain</i>	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
07	8.2	Procédure pour l'adoption des recommandations de la CMP	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
08	06	Rapport du Président de la Commission des mesures phytosanitaires	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
09	10.2.2	Mobilisation de ressources (actions et résultats)	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
10	19.1 et 19.2	Membres des organes subsidiaires de la Commission des mesures phytosanitaires et remplaçants potentiels	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
11	09.4.3	Le point sur le thème: <i>Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes (2008-001): enquête proposée</i>	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
12	18	Élection des membres du Bureau de la CMP et de leurs remplaçants	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
13	10.4.1	État d'avancement de l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
14	15	Recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
15	10.3	Budget opérationnel de la CIPV pour l'exercice biennal 2014-2015	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
16	11.1	Ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2013	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
17	11.2	Comité technique chargé du renforcement des capacités: prochaines étapes	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
18	09.1	Rapport sur les activités du Comité des normes	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
19	09.3	Modification des traductions de normes internationales pour les mesures phytosanitaires à la huitième session de la CMP (2013)	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
20	10.2.1	Renforcer la mise en œuvre de la CIPV et des NIMP	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
21	08.1	Liens établis par le Secrétariat de la CIPV avec d'autres organismes	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
22	16.2	Recommandations de l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends au sujet de l'examen du système de règlement des différends de la CIPV	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
23	9.4.3	Le point sur le thème <i>Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles via les conteneurs maritimes (2008-001): élaboration du projet de norme dans le cadre du processus d'établissement des normes de la CIPV</i>	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.

Numéro du document	Point de l'ordre du jour	Titre du document	Langues disponibles
24	10.5	Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
25	10.3	Rapport financier 2013 de la CIPV	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
26	7	Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
27	12	Obligations des pays en matière d'établissement de rapports	Angl./Ar./Ch./Esp./Fr./R.
28	13.1	IPPC Communications Needs Assessment Results	EN ANGLAIS SEULEMENT
29	20	Implications of WTO Agreement on Trade Facilitation	EN ANGLAIS SEULEMENT
30	10.4.2	ePhyto and ePhyto Hub Feasibility Study: Report of the Activities of the ePhyto Steering Group	EN ANGLAIS SEULEMENT
31	2	List of Documents	EN ANGLAIS SEULEMENT

Documents d'information (INF)

Numéro du document	Point de l'ordre du jour	Titre du document	Langues disponibles
INF 01	14.1	Summary Report of the Twenty-five Technical Consultation among Regional Plant Protection Organizations	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 02 Rev.01	14.3	The International Atomic Energy Agency Statement	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 03	14.3	WTO Report	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 04	14.2.1	STDF Overview for CPM-9	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 05	14.2.2	Formal Objections to Draft ISPMs presented to adoption to CPM-9 (2014)	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 06	09.2	Report of the Secretariat of the Convention on Biological Diversity to the Ninth Session of the Commission on Phytosanitary Measures	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 07	14.2.3	Report on Activities carried out by the Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA)	Angl./Esp.
INF 08	14.3	Coordinator's Report on activities of the Interamerican Coordinating Group in Plant Protection, April 2012-April 2014	Angl./Esp.
INF 09 Rev.01	14.3	Proposition d'étude sur la mise en valeur du Secrétariat de la CIPV – Document élaboré par le Canada et les États-Unis	Angl./Esp./Fr.
INF 10 Rev.01	20	Statements from the European Union and its 28 Member States regarding various CPM agenda items	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 11	8.2; 9.4.2; 9.4.3; 10.2.1; 15	Flashdrive Table of Contents	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 12	20	Adjustments to the List of topics for IPPC standards, Agenda item 9.4.1, Prepared by the United States	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 13	9.4.1	ePhyto and ePhyto Hub Feasibility Study: Summary of the findings of the ePhyto Hub Feasibility Study	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 14	10.2.2	Resource Mobilization Efforts and Results	EN ANGLAIS SEULEMENT
INF 15	2	Proposed Modification of Provisional Detailed Agenda, Agenda item 2, Prepared by Costa Rica, with the support of OIRSA member countries	Angl./Esp.

APPENDICE 3 – Liste des participants*Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session**31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)***MEMBER COUNTRIES (CONTRACTING PARTIES)****PAYS MEMBRES (PARTIES CONTRACTANTES)****PAÍSES MIEMBROS (PARTES CONTRATANTES)****AFGHANISTAN - AFGANISTÁN**

Alternate(s)

Mr Abdul Razak AYAZI
Agriculture Attache
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Islamic Republic of
Afghanistan
Via Nomentana, 120
00161 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 8611009
Fax: (+39) 06 86322939
Email: arayazi@hotmail.com

ARGENTINA - ARGENTINE

Representante

Sr Gustavo INFANTE
Ministro Plenipotenciario
Encargado de Negocios a.i.
Representante Permanente Adjunto ante la
FAO
Embajada de la República Argentina
(Representación Permanente ante la FAO)
Piazza dell'Esquilino 2
00185 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 48073300
Email: emfao@mrecic.gov.ar

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

Représentant

Mme Nadia HADJERES
Directrice
Protection des Végétaux et du Contrôl
Technique
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
12, Boulevard Colonel Amirouche
Alger
Phone: (+213) 21 503173
Fax: (+213) 21 503177
Email: nadia.hadjeres@gmail.com

Suppléant(s)

Mme Karima BOUBEKEUR
Secrétaire des Affaires Etrangères
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Via Bartolomeo Eustachio, 12
00161 Rome - Italie
Phone: (+39) 06 44202533
Fax: (+39) 06 44292744
Email: embassy@algerianemnassy.it

Suplente(s)

Sr Diego QUIROGA
Director Nacional de Protección Vegetal
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av Paseo Colón, 315 - 4 Piso
Buenos Aires, Argentina
Phone: (+54) 11 4121 5176
Fax: (+54) 11 4121 5179
Email: dquiroga@senasa.gov.ar

Sr Ezequiel FERRO
Técnico Referente de Temas
Internacionales Bilaterales y Multilaterales
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av Paseo Colón, 315 - 4 Piso
Buenos Aires, Argentina
Phone: (+54) 11 4121 5350
Email: eferro@senasa.gov.ar

Sra Andrea Silvina REPETTI
 Consejera
 Representante Permanente Alterna ante la
 FAO
 Embajada de la República Argentina
 (Representación Permanente ante la FAO)
 Piazza dell'Esquilino 2
 00185 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 48073300
 Email: emfao@mrecic.gov.ar

Sr Carlos Martín COLICIGNO
 Asistente Técnico de Dirección de
 Negociaciones Multilaterales
 Dirección Nacional de Relaciones
 Agroalimentarias Internacionales
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y
 Pesca
 Buenos Aires, Argentina
 Email: ccolicigno@minagri.gov.ar

ARMENIA - ARMÉNIE

Representative
 Mr Artur NIKOYAN
 Head of the Phytosanitary Inspection
 State Service for Food Safety
 Ministry of Agriculture of Armenia
 Erebuni 12 street
 0039 Yerevan, Armenia
 Phone: (+374) 10 435125
 Fax: (+374) 10 450960
 Email: nikoyanartur@rambler.ru

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Representative
 Ms Vanessa FINDLAY
 Chief Plant Protection Officer
 Department of Agriculture, Fisheries and
 Forestry
 GPO Box 858
 Canberra ACT 2601, Australia
 Phone: (+61) 2 6272 5936
 Fax: (+61) 2 6272 3567
 Email: vanessa.findlay@daff.gov.au

Alternate(s)
 Mr Jan Bart ROSSEL
 Director
 International Plant Health
 Department of Agriculture, Fisheries and
 Forestry
 GPO Box 858
 Canberra ACT 2601, Australia
 Phone: (+61) 2 62725056
 Fax: (+61) 2 62725835
 Email: bart.rossel@daff.gov.au

BANGLADESH

Representative
 Mr Mohammad Muksedur RAHMAN
 Quarantine Pathologist
 Plant Protection Wing
 Department of Agricultural Extension
 Khamarbari, Dhaka-1215, Bangladesh
 Phone: (+88) 01 816719739
 Email: maksud59@gmail.com

BELARUS - BÉLARUS - BELARÚS

Representative
 Mr Leanid PLIASHKO
 Director
 Main State Inspectorate for Seed
 Production
 Quarantine and Plant Protection
 8 Krasnozvezdnaya st.
 220034 Minsk, Belarus
 Phone: (+375) 17 2844061
 Fax: (+375) 17 2845357
 Email: labqbel@tut.by

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Représentant

M Lieven VAN HERZELE
 Ingénieur
 SPF Santé Publique
 Sécurité de la Chaîne Alimentaire et
 Environnement
 Direction générale Animaux, Végétaux et
 Alimentation
 Service de la Politique sanitaire des
 Animaux et des Plantes
 Division de la Protection des Plantes
 Eurostation II - Place Victor Horta 40 bte
 Bruxelles, Belgium
 Phone: (+32) 2 5247323
 Fax: (+32) 2 5247349
 Email: lieven.vanherzele@gezondheid.belgie.be

BELIZE - BELICE

Representative

Mr Francisco GUTIERREZ
 Technical Director
 Plant Health Services
 Ministry of Natural Resources and
 Agriculture
 H.M. Queen Elizabeth II Boulevard
 Belmopan, Belize
 Phone: (+501) 802 2241
 Fax: (+501) 802 2333
 Email: frankpest@yahoo.com

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) - BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) - BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)

Representante

Sr Antolin AYAVIRI
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Embajada del Estado Plurinacional de
 Bolivia
 Via Brenta 2a
 00198 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 8841001
 Fax: (+39) 06 8840740
 Email: antolinayaviri@gmail.com

Observadores

Sra Maria Eugenia GAZAUI
 Consultora
 Embajada del Estado Plurinacional de
 Bolivia
 Via Brenta 2a
 00198 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 8841001
 Fax: (+39) 06 8840740
 Email: mariaeugeniagazau@gmail.com

BOTSWANA

Representative

Ms Tlhabologang Mamane JOHNSON
 Principal Agricultural Scientific Officer
 Department of Crop Production
 Ministry of Agriculture
 Private Bag 00435
 Gaborone, Botswana
 Phone: (+267) 3928745
 Email: tjohnson@gov.bw

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Representative

Mr Carlos Artur FRANZ
 Deputy Director
 Plant Health Department
 Ministry of Agriculture
 Esplanada dos Ministerios
 DF 70043-900 Brasilia, Brazil
 Phone: (+55) 61 32182700
 Email: carlos.franz@agricultura.gov.br

Alternate(s)

Mr Alexandre MOREIRA PALMA
 Chief of Phytosanitary Certification
 Division
 Ministry of Agriculture, Livestock and
 Supply
 Esplanada dos Ministérios, Bloco D
 Anexo B, Sala 310
 Brasilia DF 70043900, Brazil
 Phone: (+55) 61 3218 2898
 Email: alexandre.palma@agricultura.gov.br

BULGARIA - BULGARIE

Representative

Ms Mariya Georgieva TOMALIEVA
 Chief Expert
 Plant Protection and Control Directorate
 Bulgarian Food Safety Agency (BFSA)
 17, Hristo Botev blvd.
 1040 Sofia, Bulgaria
 Phone: (+359) 2 9173739
 Fax: (+359) 2 9173759
 Email: m.tomalieva@nsrz.government.bg

BURKINA FASO

Suppléant(s)

Mme Mariam SOME DAMOUE
 Ingénieur Agronome
 Chargée du Contrôle Phytosanitaire
 Direction de la Protection des Végétaux
 01 B.P. 5362 Ouagadougou, Burkina Faso
 Phone: (+226) 50361915
 Fax: (+226) 50375805
 Email: mariamsome@yahoo.fr

BURUNDI

Représentant

M Eliakim SAKAYOYA
 Directeur
 Direction de la Protection des Végétaux
 Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
 B.P. 114 Gitega, Burundi
 Phone: (+257) 22402036/79976214
 Fax: (+257) 22402104
 Email: sakayoyaeliakim@yahoo.fr

Suppléant(s)

M Jean Bosco NDINDURUVUGO
 Premier Conseiller
 Représentant Permanent Suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République du Burundi
 Via Enrico Accinni, 63
 00195 Rome - Italie
 Phone: (+39) 06 36381786
 Fax: (+39) 06 36381171
 Email: ambabu.roma@yahoo.fr

CAMBODIA - CAMBODGE - CAMBOYA

Representative

Mr Preap VISARTO
 Director
 Plant Protection Sanitary and Phytosanitary
 Department
 General Directorate of Agriculture
 Ministry of Agriculture Forestry and
 Fisheries
 Phone: (+855) 11 622916
 Fax: (+855) 23 883267
 Email: preapvisarto777@yahoo.com

**CAMEROON - CAMEROUN -
CAMERÚN**

Représentant

M Azenaku Francis LEKU
 Directeur de la Réglementation et du
 Contrôle de Qualité des Intrants et Produits
 Agricoles
 Ministère de l'Agriculture et du
 Développement Rural
 P.O Box 2201, Messa, Yaounde
 Phone: (+237) 22316670
 Email: francislekuazenaku@ymail.com

Suppléant(s)

M MOUNGUI MEDI
 Conseiller
 Représentant Permanent Adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade de la République du Cameroun
 Via Siracusa, 4-6
 00161 Rome - Italie
 Phone: (+39) 06 44232313
 Fax: (+39) 06 44291323
 Email: medimoungui@yahoo.fr

Mme Alice NDIKONTAR
 Coordonnateur de Projet
 Ministère de l'Agriculture et du
 Développement Rural (MINADER)
 P.O Box 2201, Messa, Yaounde
 Phone: (+237) 77561240
 Email: ndikontarali@yahoo.co.uk

CANADA - CANADÁ

Representative

Mr Greg WOLFF
 Chief Plant Health Officer
 Director
 Plant Biosecurity and Forestry Division
 Canadian Food Inspection Agency
 59 Camelot Drive Ottawa
 Ontario,
 Canada K1A 0Y9
 Phone: (+1) 613 773 7727
 Fax: (+1) 613 773 7204
 Email: greg.wolff@inspection.gc.ca

Alternate(s)

Ms Marie-Claude FOREST
 National Manager and International
 Standards Adviser
 Plant Biosecurity and Forestry Division
 Canadian Food Inspection Agency
 Canadian Food Inspection Agency
 59 Camelot Drive, Ottawa
 Ontario, Canada K1A 0Y9
 Phone: (+1) 613 773 7235
 Fax: (+1) 613 773 7204
 Email: marie-claude.forest@inspection.gc.ca

Ms Marie-Pierre MIGNAULT
 International Senior Policy Analyst - IPPC
 Trade Policy Division
 Canadian Food Inspection Agency
 1400 Merivale Road, Tower 1
 Ottawa, Ontario
 Canada K1A 0Y9
 Phone: (+1) 613 773 6456
 Fax: (+1) 613 773 5695
 Email: marei-pierre.mignault@inspection.gc.ca

Mr Rajesh RAMARATHNAM
 Senior Specialist
 International Standards,
 Plant Biosecurity and Forestry Division
 Canadian Food Inspection Agency
 59 Camelot Drive, Ottawa
 Ontario Canada K1A 0Y9
 Phone: (+1) 613 773 7122
 Fax: (+1) 613 773 7204
 Email: rajesh.ramarathnam@inspection.gc.ca

Mr Eric ROBINSON
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Canadian Embassy
 Via Zara 30
 00198 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 85444 2554
 Fax: (+39) 06 85444 2930
 Email: eric.robinson@international.gc.ca

CHAD - TCHAD

Représentant

M Moussa Abderaman ABDOULAYE
 Directeur Adjoint de la Protection des
 Végétaux et du Conditionnement
 Direction de Protection des Végétaux et du
 Conditionnement (DPVC)
 Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation
 B.P. 1551, N'Djamena
 Phone: (+235) 6632 5252
 Fax: (+235) 9932 5252
 Email: charafa2009@gmail.com

CHILE - CHILI

Representante

Sr Marco Antonio MUÑOZ
 FUENZALIDA
 Ingeniero Agronomo
 Encargado Sección Vigilancia Fitosanitaria
 Agrícola y Forestal
 Subdepartamento Sanidad Vegetal
 División Protección Agrícola y Forestal
 Servicio Agrícola y Ganadero
 Av. Presidente Bulnes 79
 Santiago
 Phone: (+56) 2 2345 1201
 Email: marco.munoz@sag.gob.cl

Suplente(s)

Sra Alejandra GUERRA
 Consejera
 Representante Permanente Alternante ante la
 FAO
 Embajada de la República de Chile
 Viale Liegi, 21
 00198 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 844091
 Fax: (+39) 06 8841452
 Email: aguerra@chileit.it

CHINA - CHINE

Representative

Mr Jianqiang WANG
Deputy Division Director
Crop Production Department
Ministry of Agriculture
No.11 Nongzhanguan Nanli
Beijing, 100125, China
Phone: (+86) 10 59191835
Fax: (+86) 10 59193376
Email: wangjianqiang@agri.gov.cn

Alternate(s)

Mr Lifeng WU
Division Director
National Agro-Tech Extension and Service
Centre
Ministry of Agriculture
No.20 Mai Zi Dian Street
Beijing,100125, China
Phone: (+86) 10 59194524
Fax: (+86) 10 59194726
Email: wulifeng@agri.gov.cn

Mr Changhua FU
First Secretary
Ministry of Foreign Affairs
No. 2, Chaoyangmen Nandajie
Chaoyang District, Beijing 100701, China
Phone: (+86) 10 65963254
Fax: (+86) 10 65963257
Email: fu_changhua@mfa.gov.cn

Mr Handi GUO
Counselor
Deputy Permanent Representative to FAO
Via degli Urali 12,
00144 Rome, Italy
Phone: (+39) 06 59193124
Fax: (+39)06 59193130
Email: guohandi@agri.gov.cn

Mr Jiaqi LIU
Section Chief
Department for Supervision on Animal and
Plant Quarantine
General Administration of Quality
Supervision, Inspection and Quarantine
No. 9 Madiandonglu, Haidian District
Beijing, 100088, China
Phone: (+86) 10 82262411
Fax: (+86) 10 82260084
Email: 13910569804@163.com

Ms Xingxia WU
Senior Agronomist
Research Center for International Standard
and Technical Regulation
Department for Supervision on Animal and
Plant Quarantine
General Administration of Quality
Supervision, Inspection and Quarantine
No.18 Xibahe Dongli, Chaoyang District
Beijing, 100028
Phone: (+86) 10 84603962
Fax: (+86) 10 84603817
Email: ciqwuxx@sina.com

Ms Shuang QIU
Section Chief
Department of Afforestation and Greening
State Forestry Administration
No.18 Hepingli dongjie
Beijing 100714, China
Phone: (+86) 10 84238559
Fax: (+86) 10 84238559
Email: xiaozhuzhu0733@sina.cn

Mr Clive Siu-Ki LAU
Senior Agricultural Officer
Agriculture, Fisheries and Conservation
Department
The Government of the Hong Kong
Special Administrative Region
Rm 627, Cheung Sha Wan Government
Offices
303 Cheung Sha Wan Road
Kowloon, Hong Kong
Phone: (+852) 21507039
Fax: (+852) 21520319
Email: clive_sk_lau@afcd.gov.hk

Mr Shaowei WU
Division Director
Division of Nature Studies and
Conservation
Department of Gardens and Green Areas
Civic and Municipal Affairs Bureau
Seac Pai Van Park
Coloane, Macao
Phone: (+853) 28827023
Fax: (+853) 28882247
Email: swung@iacm.gov.mo

COLOMBIA - COLOMBIE

Representante

Sr Luis Humberto MARTINEZ
LACOUTURE
Gerente General
Instituto Colombiano Agropecuario ICA
Carraro 41 N 17-81
Zona Industrial Puente Aranda
Bogotá, Colombia
Phone: (+571) 3323789/3323790
Fax: (+571) 3323707
Email: gerencia@ica.gov.co

CONGO

Représentant

Mme Alphonsine LOUHOUARI
TOKOZABA
Chef
Service de la Protection des Végétaux
Direction Générale de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
(MAE)
6, rue Louis Tréchet
B.P. 2453 Brazzaville, Congo
Phone: (+242) 05 5222436
Email: louhouari@yahoo.fr

COOK ISLANDS - ÎLES COOK - ISLAS COOK

Representative

Mr Ngatoko NGATOKO
Director
Biosecurity Quarantine Service
Ministry of Agriculture
P.O.Box 96
Rarotonga, Cook Islands
Phone: (+682) 28711
Fax: (+682) 21881
Email: nngatoko@agriculture.gov.ck

COSTA RICA

Representante

Sra Magda GONZALEZ ARROYO
Directora
Servicio Fitosanitario del Estado
Ministerio de Agricultura y Ganaderia
Sabana Sur, Antiguo Edificio La Salle
San José, Costa Rica
Phone: (+506) 2549 3563
Fax: (+506) 2549 3598
Email: mgonzalez@sfe.go.cr

Suplente(s)

Sra Fanny SANCHEZ OVIEDO
Normas y Regulaciones del SFE
Servicio Fitosanitario del Estado
Ministerio de Agricultura y Ganaderia
Sabana Sur, Antiguo Edificio La Salle
San José, Costa Rica
Phone: (+506) 2549 3563
Fax: (+506) 2549 3598
Email: fsanchez@sfe.go.cr

Sra Estela BLANCO SOLIS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Embajada de la República de Costa Rica
Largo Ecuador 6
00198 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 80660390
Fax: (+39) 06 80660390
Email: misfao2005@yahoo.it

Sr Orlando GUZMAN VASQUEZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternante ante la
FAO
Embajada de la República de Costa Rica
Largo Ecuador 6
00198 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 80660390
Fax: (+39) 06 80660390
Email: misfao2005@yahoo.it

Sr Simone CHIARAMONTE
Embajada de la República de Costa Rica
Largo Ecuador 6
00198 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 80660390
Fax: (+39) 06 80660390
Email: misfao@gmail.com

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Representative

Ms Sandra ANDRLIC
 Senior Adviser - Specialist
 Phytosanitary Policy Sector
 Directorate for Food Quality and
 Phytosanitary Policy
 Ministry of Agriculture
 Ulica grada Vukovara 78
 10000 Zagreb, Croatia
 Phone: (+385) 1 6109702
 Fax: (+385) 1 6109189
 Email: sandra.andrlic@mps.hr

CUBA

Representante

Sra Ileana HERRERA CARRICARTE
 Especialista en Asuntos Internacionales
 Centro Nacional de Sanidad Vegetal
 (CNSV)
 Ayuntamiento No.231
 Plaza de la Revolucion, La Habana
 Phone: (+537) 8815089
 Fax: (+537) 8703277
 Email: r.internacionales@sanidadvegetal.cu

Suplente(s)

Sra Silvia Maria ALVAREZ ROSSELL
 Primer Secretario
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Embajada de la República de Cuba
 Via Licinia, 700
 00153 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 571724304
 Fax: (+39) 06 5745445
 Email: adjuntocuba@ecuitalia.it

Sr Luís Alberto MARIN LLANES
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Embajada de la República de Cuba
 Via Licinia, 13a
 00153 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 571724308
 Fax: (+39) 06 5745445
 Email: alternocuba@ecuitalia.it

**CZECH REPUBLIC - RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE - REPÚBLICA CHECA**

Alternate(s)

Ms Dita VRBOVA
 Head
 Protection Against Harmful Organisms
 Department
 Central Institute for Supervising and
 Testing in Agriculture
 Ztracena 1099, Prague, Czech Republic
 Phone: (+420) 235 010306
 Fax: (+420) 235 010363
 Email: dita.vrbova@ukzuz.cz

CÔTE D'IVOIRE

Représentant

M Gnénéyéri SILUE
 Directeur
 Protection des Végétaux du Contrôle et de
 la Qualité
 Ministère de l'Agriculture
 B.P. V7 Abidjan, Cote D'Ivoire
 Phone: (+225) 20222260
 Fax: (+225) 20212032
 Email: gnesilue@yahoo.fr

Suppléant(s)

M Lucien KOUAME KONAN
 Inspecteur
 Direction de la Protection des Végétaux, du
 Contrôle et de la Qualité
 Ministère de l'Agriculture
 B.P. V7 Abidjan, Cote D'Ivoire
 Phone: (+225) 07 903754
 Fax: (+225) 20 212032
 Email: l_kouame@yahoo.fr

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC
OF KOREA - RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE -
REPÚBLICA POPULAR
DEMOCRÁTICA DE COREA**

Representative

Mr Chun Guk KIM
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Democratic People's
Republic of Korea
Viale dell'Esperanto, 26
00144 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 54220749
Fax: (+39) 06 54210090
Email: ekodpr@alice.it

Alternate(s)

Mr Kwang Hyok PANG
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Democratic People's
Republic of Korea
Viale dell'Esperanto, 26
00144 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 54220749
Fax: (+39) 06 54210090
Email: ekodpr@alice.it

Mr Chol Min KIM
Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Democratic People's
Republic of Korea
Viale dell'Esperanto, 26
00144 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 54220749
Fax: (+39) 06 54210090
Email: ekodpr@alice.it

**DENMARK - DANEMARK -
DINAMARCA**

Representative

Mr Ebbe NORDBO
Head of Section
Ministry of Food, Agriculture and Fisheries
Danish AgriFish Agency
Nyropsgade 30, DK-1780 Copenhagen V,
Denmark
Phone: (+45) 45263891
Email: eno@naturerhverv.dk

DOMINICA - DOMINIQUE

Representative

Mr Ryan ANSELM
Head
Plant Protection and Quarantine Services
Ministry of Agriculture and Forestry
Roseau
Phone: (+767) 2663803
Fax: (+767) 4488632
Email: anselpope@hotmail.com

**DOMINICAN REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE -
REPÚBLICA DOMINICANA**

Representante

Sr Mario ARVELO
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 5745160
Email: mario@marioarvelo.com

Suplente(s)

Sra Julia Antonia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 5745160
Email: juliavicioso@gmail.com

Sr Rawell TAVERAS ARBAJE
Consejero
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 5745160
Email: rawell_arbaje@hotmail.com

Sra Maria Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Representación Permanente de la República
Dominicana ante la FAO
Via Aventina, 18
00153 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 5745160
Email: maria-laureano313@gmail.com

Alternate(s)
Mr Abdelbaset Ahmed SHALABY
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Embassy of the Arab Republic of Egypt
Via Salaria, 267
00199 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 8548956
Fax: (+39) 06 8542603
Email: egypt@agrioffegypt.it

ECUADOR - ÉQUATEUR

Representante
Sra Mónica GALLO
Coordinadora de Vigilancia Fitosanitaria
Agrocalidad
Av. Eloy Alfaro N30 350 y Amazonas
Edif. MAGAP
Piso 9, Quito
Phone: (+593) 2 2567 232 ext.127
Email: monica.gallo@agrocalidad.gob.ec

Mr Khaled EL TAWHEEL
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Arab Republic of Egypt
Via Salaria, 267
00199 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 8440191
Fax: (+39) 06 8554424
Email: ambegitto@gmail.com

Suplente(s)

Sr Iván GARCÍA
Analista de Vigilancia Fitosanitaria
Agrocalidad
Av. Eloy Alfaro N30 350 y Amazonas
Edif. MAGAP
Piso 9, Quito
Phone: (+593) 2 2567 232 ext.156
Email: ivan.garcia@agrocalidad.gob.ec

EL SALVADOR

Representante
Sr Helmer Alonso ESQUIVEL
Director
Dirección General de Sanidad Vegetal y
Animal
Final 1a. Avenida Norte y 13 Calle Oriente
Avenida Manuel Gallardo
Santa Tecla, La Libertad, El Salvador
Phone: (+503) 22020835
Fax: (+503) 25349911
Email: helmer.esquivel@mag.gob.sv

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Representative
Mr Mohamed Refaat Rasmy
ABDELHAMID
Chief
Central Department of Agricultural
Quarantine
Ministry of Agriculture and Land
Reclamation
5, Nadi El Seid Street
Dokki, Cairo
Phone: (+20) 1 066643547
Email: capqoffice@gmail.com

Suplente(s)

Sra Maria Eulalia JIMENEZ ZEPEDA
Ministra Consejera
Representante Adjunta ante la FAO
Embajada de la República de El Salvador
Via Gualtiero Castellini, 13
00197 Roma - Italia
Phone: (+39) 06 8076605
Fax: (+39) 06 8079726
Email: embasalvaroma@tiscali.it

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Representative

Mr Tekleab MESHGENA
 Director General
 Regulatory Service Department
 Ministry of Agriculture
 P.O. Box 1048, Asmara, Eritrea
 Phone: (+291) 1 120395
 Fax: (+291) 1 181415
 Email: tekleabmsgna@ymail.com

ESTONIA - ESTONIE

Representative

Ms Olga LAVRENTJEVA
 Chief Specialist of Plant Protection Bureau
 Plant Health Department
 Ministry of Agriculture
 39/41 Lai Street
 15056 Tallinn, Estonia
 Phone: (+372) 6256535
 Email: olga.lavrentjeva@agri.ee

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPIÁ

Representative

Mr Elias SAHELEDENGLE
 Senior Plant Quarantine Expert
 Ministry of Agriculture & Rural
 Development
 P.O.BOX 62722
 Addis Ababa, Ethiopia
 Phone: (+251) 911 463388
 Email: elias41@yahoo.com

**EUROPEAN UNION (MEMBER
 ORGANIZATION) - UNION
 EUROPÉENNE (ORGANISATION
 MEMBRE) - UNIÓN EUROPEA
 (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)**

Representative

M Harry ARIJS
 Chef d'Unité adjoint
 Biotechnologie et sante des vegetaux,
 organismes nuisibles
 Direction Général Santé et Consommateurs
 Commission Européenne à Brussels
 Rue de la Loi, 149 Brussels, Belgium
 Email: harry.arijs@ec.europa.eu

Alternate(s)

M Roman VAGNER
 Policy Officer
 Biotechnologie et sante des vegetaux
 Direction Général Santé et Consommateurs
 Commission Européenne à Brussels
 Rue de la Loi, 149 Brussels, Belgium
 Phone: (+32) 02 2959664
 Fax: (+32) 02 2969399
 Email: roman.vagner@ec.europa.eu

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Representative

Mr Ralf LOPIAN
 Senior Advisor
 International Affairs
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Mariankatu 23, Helsinki, Finland
 Phone: (+358) 295 162329
 Fax: (+358) 9 16052443
 Email: ralf.lopian@mmm.fi

Alternate(s)

Ms Johanna NYKYRI
 Senior Specialist
 Animal and Plant Health
 Food Department
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Mariankatu 23, Helsinki
 Phone: (+358) 503846314
 Fax: (+358) 916052779
 Email: Johanna.Nykyri@mmm.fi

FRANCE - FRANCIA

Représentant

Mme Emmanuelle SOUBEYRAN
 Chef du service de la prévention des
 risques sanitaires en production primaire
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'Agriculture, de
 l'Agroalimentaire et de la Forêt
 251, rue de Vaugirard
 75732 Paris Cedex 15, France
 Phone: (+33) 1 4955812
 Email: emmanuelle.soubeyran@agriculture.gouv.fr

Suppléant(s)

Mme Laurence BOUHOT-DELDUC
 Chargée des affaires internationales en
 santé des végétaux
 Bureau des semences et de la santé des
 végétaux
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'Agriculture, de
 l'Agroalimentaire et de la Forêt
 251 rue de Vaugirard
 75732 Paris Cedex 15, France
 Phone: (+33) 1 49558437
 Fax: (+33) 1 49555949
 Email: laurence.bouhot-delduc@agriculture.gouv.fr

Mme Clara PACHECO
 Adjointe chef de bureau de l'exportation
 pays tiers
 Direction générale lde l'alimentaiton
 Ministère de l'Agriculture, de
 l'Agroalimentaire et de la Forêt
 de la Ruralité et de l'Aménagement du
 territoire
 251, rue de Vaugirard
 75732 Paris Cedex 15
 Phone: (+33) 1 49554317
 Fax: (+33) 1 49554462
 Email: clara.pacheco@agriculture.gouv.fr

M Rachid BENLAFQUIH
 Chargé d'études au bureau de l'exportation
 pays tiers, dossier phytosanitaires et pays
 du Maghreb
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'agriculture

M François BLANC
 Chef du service des actions européennes et
 internationales
 Direction filières et internaional
 France AgriMer

Mme Caroline LEMAITRE
 Chargée de mission "génétique végétale et
 produits végétaux"
 Unité d'appui aux exportateurs
 Service des actions européennes et
 internationales
 Direction filières et internaional
 France AgriMer

GABON - GABÓN

Représentant

M Jean René NZAMBA MOMBO
 Directeur Général
 Direction Générale de l'Agriculture
 Ministère de l'Agriculture de l'Élevage, de
 la Pêche et du Développement Rural
 B.P. 511 - Libreville, Gabon
 Phone: (+241) 01 760055
 Email: moukassmombo@gmail.com

Suppléant(s)

Mme Séraphine MINKO
 Chef Service Législation Phytosanitaire
 Direction de la Production et la Protection
 des Végétaux
 Direction Générale de l'Agriculture
 B.P. 551 Libreville, Gabon
 Phone: (+241) 06 634795
 Email: minkoseraphine@yahoo.fr

GEORGIA - GÉORGIE

Representative

Mr Zurab CHEKURASHVILI
 Head
 National Food Agency
 Ministry of Agriculture
 6 Marshal Gelovani ave.
 0159 Tbilisi

Alternate(s)

Mr Ivan TSERTSVADZE
 Head of Administrative Department
 National Food Agency
 Ministry of Agriculture
 6 Marshal Gelovani ave.
 0159 Tbilisi, Georgia

**GERMANY - ALLEMAGNE -
ALEMANIA**

Alternate(s)

Mr Stefan HÜSCH
 Federal Ministry for Food and Agriculture
 Plant Health Department
 Rochusstr. 1
 D-53123 Bonn, Germany
 Phone: (+49) 228 995293973
 Email: 512@bmelv.bund.de

GHANA

Representative

Ms Felicia ANSAH AMPROFI
Acting Director
Plant Protection and Regulatory Services
Directorate
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37, Accra, Ghana
Phone: (+233) 244 951212
Fax: (+233) 302 663250
Email: fampronge@yahoo.com

Alternate(s)

Ms Milly KYOFA-BOAMAH
Acting Director
Plant Protection and Regulatory Services
Directorate
Ministry of Food and Agriculture
PO Box. M37, Accra, Ghana
Phone: (+233) 208120721
Fax: (+233) 302 663036
Email: mkyofaboamah@yahoo.co.uk

Ms Ruth WOODE
Deputy Director Plant Quarantine
Plant Protection and Regulatory Services
Directorate
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37, Accra, Ghana
Phone: (+233) 244 507687
Fax: (+233) 302 663250
Email: wooderuth@yahoo.com

Mr Nii QUAYE-KUMAH
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of Ghana
Via Ostriana 4
00199 Rome - Italy
Phone: (+39) 389 0165333
Fax: (+39) 06 86325762
Email: nii.quaye.kumah@gmail.com

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Representative

Ms Dimitra GILPATHI
Regulatory Expert
Department of Phytosanitary Control
Ministry of Rural Development and Food
150 Sygrou Avenue
17671 Kallithea, Athens, Greece
Phone: (+302) 10 9287209
Fax: (+302) 10 9212090
Email: syg054@minagric.gr

Alternate(s)

Ms Stavroula IOANNIDOU
Regulatory Expert
Department of Phytosanitary Control
Ministry of Rural Development and Food
150 Sygrou Avenue
17671 Kallithea, Athens, Greece
Phone: (+302) 10 9287133
Fax: (+302) 10 9212090
Email: syg041@minagric.gr

Mr Antonio ATAZ
General Secretariat
Council of the European Union
DG B II Agriculture, Bureau 40 GM 36
Justus Lipsius building
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles, Belgium
Phone: (+32) 2 2814964
Fax: (+32) 2 2819425
Email: antonio.ataz@consilium.europa.eu

Mr Sarantis ANDRICOPOULOS
Special Advisor
Permanent Representation to FAO
Embassy of Greece
Viale G. Rossini, 4
00198 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 85375525
Fax: (+39) 06 85375503
Email: gremb.rom@mfa.gr

GUATEMALA

Representante

Sr Jorge Mario GÓMEZ CASTILLO
 Ingeniero Agronomo
 Jefe Departamento de Vigilancia
 Epidemiológica y Análisis de Riesgo
 Ministerio de Agricultura Ganadería y
 Alimentación
 7ª. Avenida 12-90 zona 13
 Ciudad, Guatemala
 Phone: (+502) 58582517
 Email: magec2007@gmail.com

Suplente(s)

Sra Sylvia M.L. WOHLERS DE MEIE
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Embajada de la República de Guatemala
 Via Giambattista Vico, 20
 00196 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 36381143
 Fax: (+39) 06 3291639
 Email: swohlers@minex.gob.gt

GUINEA - GUINÉE

Représentant

M Koikoi KALIVOGUI
 Ingénieur Agronome
 Directeur National Adjoint du Service
 National de la Protection des Végétaux et
 des Denrées Stockées
 Phone: +224624029891
 Email: kdakakoi@gmail.com

Suppléant(s)

M Mohamed KATTY
 Ingénieur Agronome
 Chef de Division Contrôle Phytosanitaire
 du Service National de la Protection des
 Végétaux et des Denrées Stockées
 Email: katty_mohamed@yahoo.fr

GUINEA-BISSAU - GUINÉE-BISSAU

Représentant

M Luís António TAVARES
 Chef de la Division de Contrôle
 Phytosanitaire
 Ministère de l'Agriculture
 MADR / DSPV.Box 844
 Guinée-Bissau
 Phone: (+245) 663 82 08/5547553
 Fax: (+245) 322 1019
 Email: ltavares@yahoo.com

GUYANA

Representative

Mr Brian SEARS
 Chief Plant Protection Officer
 National Plant Protection Organisation
 National Agricultural Research &
 Extension Institute
 Guyana School of Agriculture
 Compound Mon Repos
 East Coast Demerara, Guyana
 Phone: (+592) 699 0479
 Fax: (+592) 220 5858
 Email: nppogy@gmail.com

HAITI - HAÏTI - HAITÍ

Représentant

Mme Marie Laurence DURAND
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République d'Haïti
 Via di Villa Patrizi 7 - 7A
 00161 Rome - Italie
 Phone: (+39) 06 44254106/7
 Fax: (+39) 06 44254208
 Email: segreteria@ambhaiti.it

Suppléant(s)

M Jean Bony ALEXANDRE
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Ambassade de la République d'Haïti
 Via di Villa Patrizi 7 - 7A
 00161 Rome - Italie
 Phone: (+39) 06 44254106/7
 Fax: (+39) 06 44254208
 Email: segreteria@ambhaiti.it

HONDURAS

Representante

Sr Edgar Saady SANTAMARIA
 OSEGUERA
 Subdirector Técnico de Sanidad Vegetal
 Secretaria de Agricultura y Ganadería
 Boulevard Miraflores, Ave. La FAO
 Tegucigalpa, Honduras
 Phone: (+504) 2235 8425
 Fax: (+504) 2235 8425
 Email: esantamaria@senasa-sag.gob.hn

Suplente(s)

Sr Carmelo RIZZO PERALTA
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Representación Permanente de la
 República de Honduras ante la FAO
 Via Giambattista Vico 40, int. 8
 00196 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 3207236
 Fax: (+39) 06 3207973
 Email: melrizzo@gmail.com

Sra Mayra REINA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Representación Permanente de la
 República de Honduras ante la FAO
 Via Giambattista Vico 40, int. 8
 00196 Roma - Italia
 Phone: (+39) 333 7942650
 Email: mayarareina@libero.it

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Representative

Mr Lajos SZABÓ
 Plant Protection Expert
 Department of Food Chain Control
 Ministry of Rural Development
 1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 11
 Phone: (+36) 1 7953792
 Fax: (+36) 1 7950094
 Email: lajos.szabo@vm.gov.hu

INDIA - INDE

Representative

Mr Utpal Kumar SINGH
 Joint Secretary (Plant Protection)
 Department of Agriculture and Cooperation
 Ministry of Agriculture
 Krishi Bhavan
 New Delhi-110001
 Phone: (+91) 11 23070306
 Fax: (+91) 11 23030916
 Email: jspp-agri@nic.in

Alternate(s)

Mr Satya Nand SUSHIL
 Plant Protection Advisor
 Directorate of Plant Protection Quarantine
 and Storage
 Department of Agriculture and Cooperation
 Ministry of Agriculture
 NH-IV, Faridabad 121001
 Phone: (+91) 129 2410056/2413985
 Fax: (+91) 129 2412125
 Email: ppa@nic.in

INDONESIA - INDONÉSIE

Representative

Ms Banun HARPINI
 Head of Quarantine Agency
 Indonesian Agricultural Quarantine Agency
 Ministry of Agriculture
 Jl. RM. Harsono, No3
 E Building, 1st floor, Ragunan
 Jakarta Selatan 12550
 Phone: (+62) 21 7816481
 Fax: (+62) 21 7816481

Alternate(s)

Mr Antarjo DIKIN
 Director
 Applied Research Institute of Agricultural
 Quarantine
 Indonesian Agricultural Quarantine Agency
 Jl. Raya Kampung Utan - Setu
 Desa Mekarwangi, Kecamatan Cikarang
 Barat
 Phone: (+62) 21 7816482
 Fax: (+62) 21 7816482

Mr Hamim HAMIM
Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of Indonesia
Via Campania, 55
00187 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 42009101
Fax: (+39) 06 4880280

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) - IRAN
(RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') - IRÁN
(REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Representative

Mr Mohammad Ali BAGHESTANI
MEYBODI
Director
National Plant Protection Organization
No.2, Yaman (Tabnak) Ave.
Chamran Highway, Tehran
Phone: (+98) 21 22402712
Fax: (+98) 21 22403197
Email: director@ppo.ir

Alternate(s)

Mr Seyed Aminollah TAGHAVI
MOTLAGH
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
00153 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 5754493
Fax: (+39) 06 5747636
Email: missiranfao@missiranfao.191.it

Mr Mohammad Reza ASGHARI
Head
Group of International Phytosanitary
Affairs
National Plant Protection Organization
No.2, Yaman (Tabnak) Ave.
Chamran Highway, Tehran
Phone: (+98) 21 23091119
Email: asghari.massoud@gmail.com

Mr Alireza MOHAJER
Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the Islamic
Republic of Iran to FAO
Via Aventina, 8
00153 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 5754493
Fax: (+39) 06 5747636
Email: missiranfao@missiranfao.191.it

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Representative

Mr Gabriel ROE
Chief Plant Health Officer
Department of Agriculture, Food and the
Marine
Backweston Campus, Young's Cross
Celbridge Co. Kildare
Phone: (+353) 1 5058759
Email: gabriel.roe@agriculture.gov.ie

ITALY - ITALIE - ITALIA

Representative

Mr Bruno Caio FARAGLIA
Central Phytosanitary Service
General Directorate for Rural Development
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Via XX Settembre, 20 - Rome
Phone: (+39) 06 46656090
Fax: (+39) 06 4881707
Email: b.faraglia@mpaaf.gov.it

Alternate(s)

Mr Federico SORGONI
Central Phytosanitary Service
General Directorate for Rural Development
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Policy
Via XX Settembre, 20, Rome
Phone: (+39) 06 46651/4824702
Fax: (+39) 06 4746178/4742314
Email: f.sorgoni@mpaaf.gov.it

Mr Carlo Francesco CESARONI
 Central Phytosanitary Service
 General Directorate for Rural Development
 Ministry of Agriculture, Food and Forestry
 Policy
 Via XX Settembre, 20, Rome
 Phone: (+39) 06 46651/4824702
 Fax: (+39) 06 4746178/4742314
 Email: cf.cesaroni@mpaaf.gov.it

Mr Danilo MORELLI
 Central Phytosanitary Service
 General Directorate for Rural Development
 Ministry of Agriculture, Food and Forestry
 Policy
 Via XX Settembre, 20, Rome
 Phone: (+39) 06 46651/4824702
 Fax: (+39) 06 4746178/4742314

Mr Michele GHEZZI
 Central Phytosanitary Service
 General Directorate for Rural Development
 Ministry of Agriculture, Food and Forestry
 Policy
 Via XX Settembre, 20, Rome
 Phone: (+39) 06 46651/4824702
 Fax: (+39) 06 4746178/4742314

JAMAICA - JAMAÏQUE

Representative

Ms Karen BARRETT CHRISTIE
 Entomologist
 Plant Quarantine/Produce Inspection
 Branch
 Ministry of Agriculture & Fisheries
 193 Old Hope Road
 Kingston
 Phone: (+876) 9248906
 Fax: (+876) 9776992
 Email: kbfox_2000@yahoo.com

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Representative

Mr Masato FUKUSHIMA
 Director
 Plant Quarantine Office
 Plant Protection Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo
 Phone: (+81) 3 35028111
 Email: masato_fukushima@nm.maff.go.jp

Alternate(s)

Mr Manabu SUZUKI
 Deputy Director
 Plant Protection Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo
 Phone: (+81) 3 35028111
 Email: manabu_suzuki@nm.maff.go.jp

Mr Hirotohi MAEHARA
 Deputy Director
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Email: hirotohi_maehara@nm.maff.go.jp

Mr Masahiro AOKI
 Section Chief
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries
 Phone: (+81) 3 35028732
 Email: masahiro_aoki@nm.maff.go.jp

Mr Takashi KAWAI
 Plant Protection Officer
 Research Division
 Yokohama Plant Protection Station
 Ministry of Agriculture, Forestry and
 Fisheries

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Representative

Mr Fiesal Rasheed Salamh AL ARGAN
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Hashemite Kingdom of
 Jordan
 Via Giuseppe Marchi, 1 B
 00161 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 86205303
 Fax: (+39) 06 8606122
 Email: embroma@jordanembassy.it

KENYA

Representative

Ms Esther KIMANI
 General Manager Phytosanitary Services
 Kenya Plant Health Inspectorate Service
 (KEPHIS)
 P.O. Box 49592
 00100 Nairobi
 Phone: (+254) 020 56171
 Fax: (+254) 020 356175
 Email: ekimani@kephis.org

Alternate(s)

Ms Eunice KAGENDO LINGEERA
 Plant Inspector
 Kenya Plant Health Inspectorate Service
 P.O. Box 49592
 00100 Nairobi
 Phone: (+254) 721 787303
 Email: eringera@kephis.org

Mr Fabian Sumba MUYA
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Kenya
 Viale Luca Gaurico, 205
 00143 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 8082714
 Fax: (+39) 06 8082707
 Email: muyafs@yahoo.com

KUWAIT - KOWEÏT

Representative

Mr Yousef JHAIL
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Permanent Representation of the State of
 Kuwait to FAO
 Via della Fonte di Fauno, 26
 00153 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 5754598
 Fax: (+39) 06 57302384

Alternate(s)

Ms Manar ALSABAH
 Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Permanent Representation of the State of
 Kuwait to FAO
 Via della Fonte di Fauno, 26
 00153 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 5754598
 Fax: (+39) 06 57302384
 Email: kuwait_FAO@tiscali.it

Mr Salah ALBAZZAZ
 Technical Advisor
 Permanent Representation of the State of
 Kuwait to FAO
 Via della Fonte di Fauno, 26
 00153 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 5754598
 Fax: (+39) 06 57302384
 Email: kuwait_FAO@tiscali.it

**KYRGYZSTAN - KIRGHIZISTAN -
KIRGUÏSTÁN**

Representative

Mr Adyl NURBAEV
 Head
 Department of External Plant Quarantine
 State inspectorate on Veterinary and
 Phytosanitary Security
 96 "b", Kiev Str.
 Bishkek, 720040
 Phone: (+996) 312 621821
 Fax: (+996) 312 900122
 Email: nurbaevkg@gmail.com

**LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC
REPUBLIC - RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO -
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA
POPULAR LAO**

Representative

Mr Phaydy PHIXAYSARAKHAM
Deputy Director-General
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Forestry
Lane Xang Avenue, Patuxay Square
P.O.Box 811, Vientiane
Phone: (+856) 21 412350
Fax: (+856) 21 412349
Email: doag@laotel.com;
phaydy8@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Siriphonh PHITHAKSOUN
Director
Plant Protection Center
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Forestry
Nahai village, Hatsaiphong District
P.O.Box: 811 VTE, Vientiane
Phone: (+856) 20 99960735
Email: syriphonh@gmail.com

Ms Phommasack KINNALY
Deputy Director
Economic Integration Division
Department of Planning and Cooperation
Ministry of Agriculture and Forestry
Lane Xang Avenue, Patuxay Square
P.O.Box 811, Vientiane
Email: kinnalytucta@yahoo.com

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Representative

Ms Kristine KJAGO
Director
State Plant Protection Service
Lielvardes iela 36/38
Riga, LV-1981
Phone: (+371) 6 7027098
Fax: (+371) 6 7027302
Email: kristine.kjago@vaad.gov.lv

Alternate(s)

Mr Ringolds ARNITIS
State Plant Protection Service
Lielvardes iela 36/38
Riga, LV-1981
Phone: (+371) 767027406
Email: ringolds.arnitis@hotmail.com

Ms Astra GARKAJE
State Plant Protection Service
Plant Quarantine Department
Lielvardes str. 36/38
LV 1010 Riga
Phone: (+371) 67550926
Email: astra.garkaje@vaad.gov.lv

LESOTHO

Representative

Mme Lefulesele LEBESA
Research Scientist (Plant Protection)
Department of Agricultural Research
Ministry of Agriculture and Food Security
P.O. Box 829
Maseru - 100
Phone: (+266) 22 312395
Fax: (+266) 22 310362
Email: lefulesele@gmail.com

Alternate(s)

Ms Malikopo Patricia RAKOOTJE
First Secretary
Alternate Permanent Representative toFAO
Embassy of the Kingdom of Lesotho
Via Serchio, 8
00198 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 8542496
Fax: (+39) 06 8542527
Email: secretary@lesothoembassyrome.com

LIBERIA - LIBÉRIA

Representative

Mr Mohammed S. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Republic of Liberia
Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
00136 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 35453399
Fax: (+39) 06 35344729
Email: liberiaembassy@hotmail.com

Alternate(s)

Mr A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Piazzale delle Medaglie d'Oro, 7
00136 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 35453399
Fax: (+39) 06 35344729
Email: Liberiaembassy@hotmail.com

LIBYA - LIBYE - LIBIA

Representative

Mr Abubaker Ahmed ELGARGOTI
Chairman of the Steering Committee
National Center for Plant Protection and
Plant Quarantine
P.O. Box.2933, Tripoli
Phone: (+21) 8924612285
Email: aboubaker17@yahoo.com

Alternate(s)

Mr Ali Amin KAFU
Expert in the Field of Quarantine
National Center for Plant Protection and
Plant Quarantine
P.O. Box.2933, Tripoli
Phone: (+21) 8925022980
Email: benkafu@yahoo.com

Mr Salem HAROUN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of Libya to the
United Nations Agencies in Rome
Via Nomentana 13
00161 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 32609854
Fax: (+39) 06 3225438
Email: faoprly@yahoo.com

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Representative

Mr TARNAUSKAS KESTUTIS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of Lithuania
Viale di Villa Grazioli, 9
00198 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 8559052
Fax: (+39) 06 8559053
Email: kestutis.tarnauskas@zum.lt

MADAGASCAR

Représentant

Mme Arlette Olga RAOELIVOLOLONA
Chef de Service de la Quarantaine et de
l'Inspection Frontalière
Direction de la Protection des Végétaux
Nanisana/BP 1042
Antananarivo
Phone: (+261) 340 561070
Email: arlette.myco@gmail.com

MALAWI

Representative

Mr David KAMANGIRA
Senior Deputy Director
Department of Agricultural Research
Services
P.O. Box 30779
Lilongwe 3
Phone: (+265) 1 707378
Email: davidkamangira1@gmail.com

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Representative

Mr Yusof OTHMAN
Deputy Director
Crop Protection and Plant Quarantine
Division
Department of Agriculture
Jalan Sultan Salahudin
50632 Kuala Lumpur
Phone: (+603) 20301400
Fax: (+603) 26913530
Email: yusofothman@doa.gov.my

Alternate(s)

Mr Arizal ARSHAD
 Assistant Director
 SPS and Plant Quarantine Standards Unit
 Crop Protection and Plant Quarantine
 Division
 Department of Agriculture
 Jalan Sultan Salahuddin
 50632 Kuala Lumpur
 Phone: (+603) 26977184
 Fax: (+603) 26977164
 Email: arizal@doa.gov.my

Mr Dzulkifli ABD WAHAB
 Attaché (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of Malaysia
 Via Nomentana, 297
 00162 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 8415808
 Fax: (+39) 06 8555040
 Email: agrimoa.rome@ambasciatamalaysia.it

Mr Amir Hamzah HARUN
 Assistant Agriculture Attache
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of Malaysia
 Via Nomentana, 297
 00162 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 8415808
 Fax: (+39) 06 8555040
 Email: agrimoa.rome@ambasciatamalaysia.it

MALI - MALÍ

Représentant

M Halidou MOHOMODOU
 Ingénieur Agronome
 Master en Protection Durable des Cultures
 et de l'Environnement
 Chef Bureau Documentation Informal
 Communication Général Protection des
 Végétaux
 BP: E-281
 Phone: (+223) 20 222404
 Fax: (+223) 20 224812
 Email: halidou_maiga@yahoo.fr

Suppléant(s)

M Bah KONIPO
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Ambassade de la République du Mali
 Via Antonio Bosio, 2
 00161 Rome - Italie
 Phone: (+39) 06 44254068
 Fax: (+39) 06 44254029
 Email: bahkonipo@gmail.com

MAURITANIA - MAURITANIE

Représentant

M Moussa Mamadou SOW
 Point de Contact Officiel de la CIPV
 Editeur National du PPI
 Direction de l'Agriculture
 Service Protection des Végétaux
 BP 180 Nouakchott
 Phone: (+222) 46463939
 Fax: (+222) 5241992
 Email: sowmoussa635@yahoo.fr

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Representante

Sr Francisco Javier TRUJILLO ARRIAGA
 Director General de Sanidad Vegetal
 Servicio Nacional de Sanidad, Inocuidad y
 Calidad Agroalimentaria
 Sagarpa
 Phone: (+52) 55 59051000
 Email: trujillo@senasica.gob.mx

Suplente(s)

Sr Alan ROMERO ZAVALA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Embajada de los Estados Unidos
 Mexicanos
 Via Lazzaro Spallanzani, 16
 00161 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 4416061
 Fax: (+39) 06 44292706
 Email: ofna.fao@emexitalia.it

MONGOLIA - MONGOLIE

Alternate(s)

Ms Erdenetsetseg GUNCHINJAV
Senior Officer
Strategic Policy and Planning Department
Ministry of Industry and Agriculture
Government building IX, Enkhtaivan
Avenue 16A
Ulaanbaatar 13381
Phone: (+976) 51260709
Email: erka_tsetseg@yahoo.com

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

Représentant

M Amal Mohamed RAHEL
Chef de la Division de la Protection des
Végétaux
Office National de Sécurité Sanitaire des
Produits Alimentaires (ONSSA)
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Maritime
Point focal CIPV
B.P. 1308 Rabat
Phone: (+212) 537 676538
Fax: (+212) 537 682049
Email: mohammedamal.rahel@onssa.gov.ma

Suppléant(s)

Mme Khouloud BOUGHLALA
Conseillère
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Ambassade du Royaume du Maroc
Via Brenta, 12/16
00198 Rome - Italie
Phone: (+39) 06 855508001
Fax: (+39) 06 4402695
Email: ambmaroccoroma@maec.gov.ma

MOZAMBIQUE

Representative

Ms Serafina Ernesto MANGANA
Head of Plant Protection Department
National Directorate of Agrarian Services
Ministry of Agriculture
Av. das FPLM, c.postal 3658
Maputo
Phone: (+258) 21 460591
Email: serafinamangana@gmail.com

Alternate(s)

Ms Antonia VAZ
Head of Plant Protection Section
National Directorate of Agrarian Services
Ministry of Agriculture
Av. das FPLM, c.postal 3658
Maputo
Phone: (+258) 21 462036
Email: avaz5099@gmail.com

MYANMAR

Representative

Ms Khin Mar OO
Staff Officer
Plant Protection Division
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Irrigation
Bayintnaung Road, West Gyogon
Insein Post Office 11011, Yangon
Phone: (+95) 1 644214
Fax: (+95) 1 644019
Email: ppmas.moai@mptmail.net.mm

NAMIBIA - NAMIBIE

Representative

Mr Erich PETRUS
Chief
Agricultural Scientific Officer
Ministry of Agriculture, Water & Forestry
P/Bag 13184
Windhoek
Phone: (+264) 61 2087461
Fax: (+264) 61 2087786
Email: petrusE@mawf.gov.na

Alternate(s)

Ms Violet SIMATAA
Agricultural Scientific Officer
Phytosanitary Section
Ministry of Agriculture, Water & Forestry
P/Bag 13184
Windhoek
Phone: (+264) 61 2087465
Fax: (+264) 61 2087786
Email: simataaV@mawf.gov.na

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAÍSES BAJOS

Representative

Mr Corne VAN ALPHEN
 Coordinating Policy Officer Phytosanitary
 Affairs
 Plant Supply Chain and Food Quality
 Department
 Ministry of Economic Affairs
 P.O. Box 20401
 2500 EK - The Hague
 Phone: (+31) 618 596867
 Email: c.a.m.vanalphen@minez.nl

Alternate(s)

Mr Nico HORN
 Senior Officer Plant Health
 Ministry of Economic Affairs
 National Plant Protection Organization of
 the Netherlands
 P.O. Box 9102
 6700 HC Wageningen
 Phone: (+31) 651998151
 Email: n.m.horn@minlnv.nl

Mr Meeuwes BROUWER
 Chief Plant Health Officer
 Plant Supply Chain and Food Quality
 Department
 Ministry of Economic Affairs
 P.O. Box 20401
 2500 EK - The Hague
 Phone: (+31) 703784187
 Email: m.y.brouwer@minez.nl

Ms Homa ASHTARI
 Manager International Phytosanitary
 Affairs
 Plant Supply Chain and Food Quality
 Department
 Ministry of Economic Affairs
 P.O. Box 20401
 2500 EK - The Hague
 Phone: (+31) 703 786868
 Email: h.ashtari@minez.nl

Ms Mennie GERRITSEN-WIELARD
 Senior Staff Officer Phytosanitary Affairs
 Plant Supply Chain and Food Quality
 Department
 Ministry of Economic Affairs
 P.O. Box 20401
 2500 EK - The Hague
 Phone: (+31) 703785782
 Email: m.j.gerritsen@minez.nl

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA

Representative

Mr Peter THOMSON
 Director
 Plant, Food and Environment Branch
 Ministry for Primary Industries
 PO Box 2526 Wellington
 Phone: (+64) 29 894 0353
 Email: peter.thomson@mpi.govt.nz

Alternate(s)

Mr John HEDLEY
 Principal Adviser
 International Policy Branch
 Ministry for Primary Industries
 PO Box 2526 Wellington
 Phone: (+64) 29 8940428
 Email: john.hedley@mpi.govt.nz

Ms Veronica E. HERRERA
 Director
 Investigation & Diagnostic Centres and
 Response
 Compliance and Response Branch
 Ministry for Primary Industries
 PO Box 2526 Wellington
 Phone: (+64) 29 894 0285
 Email: veronica.herrera@mpi.govt.nz

NICARAGUA

Representante

Sr Jose Abraham MERCADO CUEVAS
 Direccion General de proteccion y Sanidad
 Agropecuaria (DGPSA-MAGFOR)
 Managua
 Phone: (+505) 86747949
 Fax: (+505) 22524583
 Email: abraham.cuevas@dgpsa.gob.ni

Suplente(s)

Sra Monica ROBELO RAFFONE
 Embajadora
 Representante Permanente ante la FAO
 Representación Permanente de la
 República de Nicaragua ante la FAO
 Via Ruffini, 2/A
 00195 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 32628655
 Fax: (+39) 06 32110020
 Email: embanicfao@cancilleria.gob.ni

Sr Junior Andres ESCOBAR FONSECA
 Agregado
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Representación Permanente de la
 República de Nicaragua ante la FAO
 Via Ruffini, 2/A
 00195 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 32628655
 Fax: (39) 06 32110020
 Email: embanicfao@cancilleria.gob.ni

NIGER - NÍGER

Représentant

M Mamane Sani MOUDY
 Directeur Général
 Direction Générale de la Protection des
 Végétaux
 Ministère de l'Agriculture
 B.P. 323 Niamey
 Phone: (+227) 20 742556
 Fax: (+227) 20 742556
 Email: moudymamanesani@yahoo.fr

Suppléant(s)

Mme Alimatou Douki ABDOU
 Directrice de la Réglementation
 Phytosanitaire et du Suivi Environnemental
 Direction Générale de la Protection des
 Végétaux
 Ministère de l'Agriculture
 BP. 323 Niamey
 Phone: (+227) 20 742556
 Email: douki_a@yahoo.fr

NIGERIA - NIGÉRIA

Representative

Mr Mike Kanayochukwu NWANERI
 Coordinating Director
 Nigeria Agricultural Quarantine Service
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Enugu State Building House
 Plot 81, Ralph Shodeinde Street
 Abuja
 Phone: (+234) 80334609217
 Email: michael.nwaneri@yahoo.com

Alternate(s)

Ms Adenike Adebola FISHER
 Deputy Director
 Nigeria Agricultural Quarantine Service
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Enugu State Building House
 Plot 81, Ralph Shodeinde Street
 Abuja
 Phone: (+234) 8023107690
 Email: aduniks@yahoo.com

NIUE - NIOUÉ

Representative

Mr New TESTAMENT AUE
 Biosecurity Manager
 Head of the Niue Quarantine Service
 Department of Agriculture, Forestry &
 Fisheries (DAFF)
 PO Box 74
 Alofi
 Phone: (+683) 4032
 Fax: (+683) 4079
 Email: new.aue@mail.gov.nu

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Representative

Ms Eva Helene Ellingsen GRENDESTAD
 Deputy Director-General
 Ministry of Agriculture and Food
 Departement of Food Policy
 P.O. Box 8007 Dep
 N-0030 Oslo
 Phone: (+47) 22249417
 Email: eva.grendstad@lmd.dep.no

Alternate(s)

Ms Hilde Kristen PAULSEN
Senior Adviser
Food Safety Authority
P.O. Box 383
N-2381 Brumunddal
Phone: (+47) 64944346
Email: hilde.paulsen@mattilsynet.no

Ms Tone Holthe SVENSEN
Senior Adviser
Ministry of Agriculture and Food
Departement of Food Policy
P.O. Box 8007 Dep
N-0030 Oslo
Phone: (+47) 22249415
Email: Tone-Holthe.Svensen@lmd.dep

OMAN - OMÁN

Representative

Mr Sulaiman Mahfoodh AL-TOUBI
Director of Agricultural Quarantine
Plant Quarantine Department
Ministry of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 467
Muscat, PC 100
Phone: (+968) 952560
Fax: (+968) 24692659
Email: nppo@maf.gov.om

Alternate(s)

Mr Mohammed Musallam HUBAIS
Plant Protection Specialist
Plant Quarantine Department
Ministry of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 467
Muscat, PC 100

PAKISTAN - PAKISTÁN

Representative

Ms Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Islamic Republic of
Pakistan
Via della Camilluccia, 682
00135 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 36304736
Fax: (+39) 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

Alternate(s)

Mr Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Islamic Republic of
Pakistan
Via della Camilluccia, 682
00135 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 36304736
Fax: (+39) 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

Mr Ahmad FAROOQ
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Islamic Republic of
Pakistan
Via della Camilluccia, 682
00135 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 36301775
Fax: (+39) 06 36301936
Email: agriwing@gmail.com

PANAMA - PANAMÁ

Representante

Sr Emmeris QUINTERO
Director
Direccion National de Sanidad Vegetal
Rio Tapia, Tocumen
Apdo. Postal 5390
Ciudad de Panamá, 5
Phone: (+507) 220 0773
Fax: (+507) 220 7979
Email: equintero@mida.gob.pa

Suplente(s)

Sr Luis Manuel BENAVIDES
Jefe
Unidad de Normas de la Autoridad
Panameña de Seguridad de los Alimentos
(AUPSA)
Ricardo J. Alfaro Avenue
Sun Towers Mall, 2nd Floor, Office 70
Panama
Phone: (+507) 522 0003
Fax: (+507) 522 0014
Email: lbenavides@aupsa.gob.pa

Sr Dario GORDÓN
 Coordinador Técnico
 Dirección Nacional de Sanidad Vegetal de
 la Rep. de Panamá
 Departamento de Certificación de Agro
 exportación
 Río Tapia, Tocumen
 Apdo. Postal 5390
 Ciudad de Panamá, 5
 Phone: (+507) 266 0472
 Fax: (+507) 220 7981
 Email: dgordon@mida.gob.pa

Sr Gabriel BUITRAGO
 Representante de la Dirección Ejecutiva de
 Cuarentena Agropecuaria
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Sr Ciro ZURITA
 Funcionario de la Dirección Ejecutiva de
 Cuarentena Agropecuaria
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Sra Sofía MORÓN
 Directora Nacional de Planificación
 Sectorial
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario.

Sra Catalina GARRIDO
 Directora de Ley 25
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Sra Hidelmarta RIERA DÍAZ
 Directora Nacional de Desarrollo Rural
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Sra Margarita QUIÑONES RUEDAS
 Representante Permanente Alternante ante la
 FAO
 Embajada de la República de Panamá
 Largo di Torre Argentina, 11
 00184 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 44265429
 Fax: (+39) 06 44252332
 Email: missionepermanente-fao
 @embajadapanama.it

PAPUA NEW GUINEA - PAPOUASIE- NOUVELLE-GUINÉE - PAPUA NUEVA GUINEA

Representative
 Mr Pere KOKOA
 Chief Plant Protection Officer
 National Agriculture Quarantine and
 Inspection Authority (NAQIA)
 P. O. Box 741
 Port Moresby N.C.D.
 Phone: (+675) 3112100
 Fax: (+675) 3251673
 Email: pkokoa@naqia.gov.pg

PARAGUAY

Representante
 Sra Natalia Lorenza TOLEDO
 Directora de Protección Vegetal
 Servicio Nacional de Calidad Vegetal y de
 Semillas (SENAVE)
 Humaita 145. Edif. Planeta
 Piso 3, Asunción
 Phone: (+595) 21 441549
 Fax: (+595) 21 441549
 Email: natalia.toledo@senave.gov.py.

PHILIPPINES - FILIPINAS

Representative
 Mr Ariel BAYOT
 Senior Agriculturist
 Bureau of Plant Industry
 Department of Agriculture
 692 San Andres Street
 Malate, Manila
 Phone: (+632) 4040409
 Fax: (+632) 5243749
 Email: pqsbpi@yahoo.com

Alternate(s)
 Mr Lupino LAZARO
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro, 112-114
 00136 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 39746621
 Fax: (+39) 06 39740872
 Email: romepe2007@gmail.com

Mr Esteban PAGARAN
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of the Philippines
 Viale delle Medaglie d'Oro, 112-114
 00136 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 39746621
 Fax: (+39) 06 39740872
 Email: romepe2007@gmail.com

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Representative
 Mr Piotr WLODARCZYK
 Wojewódzki Inspektor
 Inspektorat Ochrony Roslin i Nasiennictwa
 20-447 Lublin,
 ul. Diamentowa 6
 www.piorin.gov.pl/lublin
 Phone: (+48) 81 744 0326
 Email: p.wlodarczyk@piorin.gov.pl

QATAR

Representative
 Ms Tamader Saleh A.S. AL-KHULEIFI
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the State of Qatar
 Via Antonio Bosio, 14
 00161 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 44249450
 Fax: (+39) 06 44245273
 Email: qatarembassy@gmail.com

REPUBLIC OF KOREA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE - REPÚBLICA DE COREA

Representative
 Mr Chul-Goo KANG
 Director
 Export Management Division
 Animal and Plant Quarantine Agency
 Ministry of Agriculture, Food and Rural
 Affairs
 178 Anyang-ro Manan-gu
 Anyang city, Gyunggi-do
 Phone: (+82) 31 4207665
 Fax: (+82) 31 4207605
 Email: npqs@korea.kr

Alternate(s)
 Mr Sang-Han BAEK
 Assistant Director
 Export Management Division
 Department of Plant Quarantine
 Animal and Plant Quarantine Agency
 Ministry of Agriculture, Food and Rural
 Affairs
 178 Anyang-ro Manan-gu
 Anyang city, Gyunggi-do
 Email: ignis@korea.kr

Ms Kyu-Ock YIM
 Senior Researcher
 Export Management Division
 Department of Plant Quarantine
 Animal and Plant Quarantine Agency
 Ministry of Agriculture, Food and Rural
 Affairs
 178 Anyang-ro Manan-gu
 Anyang city, Gyunggi-do
 Phone: (+82) 31 4207665
 Fax: (+82) 31 4207605
 Email: koyim@korea.kr

RUSSIAN FEDERATION - FÉDÉRATION DE RUSSIE - FEDERACIÓN DE RUSIA

Representative
 Mr Alexander ISAEV
 Head
 Phytosanitary Surveillance and Grain
 Quality Directorate
 Federal Service for Veterinary and
 Phytosanitary Surveillance
 Orlikov per. 1/11, 107139 Moscow
 Phone: (+7) 495 6076266
 Email: alexandrisaev@mail.ru

Alternate(s)
 Mr Andrey YURKOV
 Division Deputy Head
 Federal State Budget Organization
 "Federal Centre of Quality and Safety
 Assurance for Grain Products"
 Phone: (+7) 499 2673015
 Email: zernozero@mail.ru,

Mr Sergey SAPOZHNIKOV
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Permanent Mission of the Russian
 Federation
 to FAO, Via Gaeta, 5
 00185 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 4941680
 Fax: (+39) 06 491031
 Email: vkuznetsov@mail.ru

Alternate(s)
 Mr Abdel Hakim bin Abdel Rahman AL
 YOUSSEF
 Agricultural Expert
 Animal and Plant Quarantine Department
 Ministry of Agriculture
 King Abdulaziz Rd
 11195 Riyadh
 Phone: (+966) 1 4016666
 Fax: (+966) 1 4031415
 Email: infodc@agrwat.gov.sa

SAMOA

Representative
 Ms Talei Jacinta FIDOW
 Principal Quarantine Officer
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 P.O. Box 1874
 Apia
 Phone: (+685) 20924
 Fax: (+685) 20103
 Email: tfidowmoors@yahoo.com

SAO TOME AND PRINCIPE - SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - SANTO TOMÉ Y PRÍNCIPE

Représentant
 Mme Idalina Jorge PAQUETE DE SOUSA
 Chef de Service d'Entomologie
 Centre d'Investigation Agronomique et
 Technologique
 Phone: (+239) 222 3343
 Email: idasousa@yahoo.fr

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA

Representative
 Mr Fahad Mohammed AL SAQAN
 Director-General
 Plant Protection Department
 Ministry of Agriculture
 King Abdulaziz Rd
 11195 Riyadh
 Phone: (+966) 1 4016666
 Fax: (+966) 1 4031415
 Email: infodc@agrwat.gov.sa

SENEGAL - SÉNÉGAL

Représentant
 M Abdoulaye NDIAYE
 Chef de la Division Législation
 phytosanitaire et Quarantaine des plantes
 (DLQ)
 Direction de la Protection des Végétaux
 Ministère de l'Agriculture et de
 l'Équipement Rural
 Km 15, Route de Rufisque
 BP 20054, Thiaroye, Dakar
 Phone: (+221) 77 6111175
 Email: layedpv@yahoo.fr

SEYCHELLES

Representative
 Mr Will George DOGLEY
 Manager
 Plant and Animal Health Services
 Seychelles Agricultural Agency
 P O Box 166, Victoria
 Mahe
 Phone: (+248) 4611479/2722607
 Email: seypro@seychelles.net

SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR

Representative
 Ms Mei Lai YAP
 Director
 Plant Health Laboratory Department
 Laboratories Group,
 Regulatory Programmes & Operations
 Animal and Plant Health Centre
 6 Perahu Road, 718827 Singapore
 Phone: (+65) 63165142
 Fax: (+65) 63161090
 Email: yap_mei_lai@ava.gov.sg

Alternate(s)

Mr Eric Casiano TULANG
Executive Manager
Quarantine & Inspection Group
Agri-Food & Veterinary Authority of
Singapore
Sembawang Research Station
Lorong Chencharu, Singapore 769194
Phone: (+65) 67519816
Email: eric_casiano_tulang@ava.gov.sg

**SLOVAKIA - SLOVAQUIE -
ESLOVAQUIA**

Representative

Ms Katarina BENOVSKA
National Contact Point for IPPC
Department of Plant Production
Ministry of Agriculture and Rural
Development
Dobrovicova 12, Bratislava
Phone: (+421) 2 59266357
Fax: (+421) 2 52963871
Email: katarina.benovska@land.gov.sk

Alternate(s)

Ms Marieta OKENKOVA
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Embassy of the Slovak Republic
Via dei Colli della Farnesina, 144
00194 Rome - Italy
Phone: (+39) 339 3718432
Fax: (+39) 06 36715265
Email: marieta.okenkova@mzv.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Representative

Ms Vlasta KNAPIC
Secretary
Administration for Food Safety
Veterinary Sector and Plant Protection
Ministry of Agriculture and Environment
Dunajska cesta 22
SI-1000 Ljubljana
Phone: (+386) 1 3001318
Fax: (+386) 1 3001356
Email: vlasta.knapic@gov.si

**SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD -
SUDÁFRICA**

Representative

Ms Moshibudi Priscilla RAMPEDI
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of South Africa
Via Tanaro, 14
00198 Rome - Italy
Phone: (+39) 06852541
Fax: (+39) 0685304407
Email: ambasciata@sudafrica.it;
agriculture@sudafrica.it

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Suplente(s)

Sra Belen MARTÍNEZ MARTÍNEZ
Jefe de Área
Subdirección de Sanidad e Higiene Vegetal
y Forestal
Ministerio de Agricultura, Alimentación y
Medio Ambiente
C/Almagro 33
28010 Madrid
Phone: (+34) 91 3478256
Fax: (+34) 91 3090154
Email: bmartin@magrama.es

SRI LANKA

Representative

Mr Palitha BANDARA
Deputy Director
Plant Protection Service
Department of Agriculture
Peradeniya
Phone: (+94) 71 8216683
Fax: (+94) 81 2388316
Email: ptbandara48@gmail.com

Alternate(s)

Ms Liliani Champika HEWAGE
Research Officer
National Plant Quarantine Service
Canada Friendship Road
Katunayake
Phone: (+94) 11 225202829/28
Fax: (+94) 11 2253709
Email: bandaralcc@yahoo.com

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Representative

Mr Khidir Gebreil MUSA
 Director General
 Plant Protection Directorate
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Khartoum North, P.O Box 14
 Phone: (+249) 91213839
 Email: khidrigibrilmusa@yahoo.com

SURINAME

Representative

Mr Radjendrekoeamar DEBIE
 Coordinator
 Plant Protection and Quality Control
 Department
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
 and Fisheries
 Letitia Vriesdelaan 8-10
 Paramaribo
 Phone: (+597) 402040/8720686
 Email: radabie@hotmail.com

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Representative

Ms Karin NORDIN
 Chief Officer of Plant Health
 Swedish Board of Agriculture
 Vallgatan 8
 551 82 Jonkoping
 Phone: (+46) 36 155000
 Email: karin.nordin@jordbruksverket.se

Alternate(s)

Mr Tobias OLSSON
 Senior Administrative Officer
 Ministry for Rural Affairs
 Fredsgatan 8
 103 33 Stockholm
 Phone: (+46) 8 4051000
 Fax: (+46) 8 206496
 Email: tobias.olsson@regeringskansliet.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Représentant

Mr Hans DREYER
 Responsable du secteur Santé des végétaux
 et variétés
 Office fédéral de l'agriculture OFAG
 Mattenhofstrasse 5
 3003 Berne
 Phone: (+41) 584622692
 Fax: (+41) 31 3222634
 Email: hans.dreyer@blw.admin.ch

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Representative

Ms Surmsuk SALAKPETCH
 Deputy Director-General
 Department of Agriculture (DOA)
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 (MOAC)
 50 Phaholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
 Bangkok 10900
 Phone: (+66) 2 9406868
 Fax: (+66) 2 5795788
 Email: surmsuk.s@doa.in.th

Alternate(s)

Mr Yinasawapun SURAPOL
 Chief
 Plant Quarantine Research Group
 Department of Agriculture
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 50 Phaholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
 Bangkok 10900
 Phone: (+662) 579 8516
 Fax: (+662) 561 0744
 Email: syinasawapun@yahoo.com

Ms Tasanee PRADYABUMRUNG
 Senior Expert
 Office of Standard Development
 National Bureau of Agricultural
 Commodity and Food Standards (ACFS)
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 (MOAC)
 50 Phaholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
 Bangkok 10900
 Phone: (+66) 2 5612277
 Fax: (+66) 2 5612277
 Email: tasanee@acfs.go.th

Ms Manita KONGCHUENSIN
Senior Expert
Plant Protection Research and
Development Officer
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives
50 Phaholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
Bangkok 10900
Phone: (+66) 2 5793053
Email: manitathai@gmail.com

Ms Ing-orn PANYAKIT
Standards Officer
Office of Standard Development
National Bureau of Agricultural
Commodity and Food Standards (ACFS)
Ministry of Agriculture and Cooperatives
(MOAC)
50 Phaholyothin Rd. Ladyao, Chatuchak
Bangkok 10900
Email: ingorn2011@gmail.com

TOGO

Représentant
M Yawo Sèfe GOGOVOR
Ingénieur Agronome
Directeur de la Protection des Végétaux
BP 1347 Lomé
Phone: (+228) 22 514404
Fax: (+228) 22 510888
Email: gogovor@yahoo.f

TONGA

Representative
Mr Viliami KAMI
Head
Quarantine and Quality Management
Division (QQMD)
Ministry of Agriculture & Food, Forestry
and Fisheries (MAFFF)
P.O. Box 14 Nuku'alofa
Phone: (+676) 24922/24257
Fax: (+676) 24922
Email: maf-ento@kalianet.to

TRINIDAD AND TOBAGO - TRINITÉ- ET-TOBAGO - TRINIDAD Y TABAGO

Representative
Mr Anthony St. HILL
Acting Deputy Director
Research Division
Ministry of Food Production
St Clair Circle, St Clair
Port of Spain
Phone: (+868) 6223771
Fax: (+868) 6224246
Email: ps@fplma.gov.tt

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

Représentant
M Jamel MERHABEN
Directeur Général
Direction generale de la Protection et du
Contrôle de la Qualité des Produits
Agricoles
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis
Phone: (+71) 788 979
Email: merhaben_j@yahoo.fr

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Representative
Mr Nevzat BIRISIK
Head
Plant Health and Quarantine Department
Ministry of Food Agriculture and Livestock
Eskisehir Yolu 9.km
Lodumlu - Ankara
Phone: (+90) 312 2877613
Fax: (+90) 312 2587789
Email: nevzatbir@yahoo.com

Alternate(s)
Mr Hilmi Ergin DEDEOGLU
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of Turkey
Via Palestro, 28
00185 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 445941
Fax: (+39) 06 4941526
Email: ambasciata.roma@mfa.gov.tr

UGANDA - OUGANDA

Alternate(s)

Ms Ephrance TUMUBOINE
Principal Agricultural Inspector
Phytosanitary Services
Ministry of Agriculture, Animal Industry
and Fisheries
P.O.Box 102 Entebbe
Phone: (+256) 414 320801
Email: ccpmaif@gmail.com

**UNITED ARAB EMIRATES - ÉMIRATS
ARABES UNIS - EMIRATOS ÁRABES
UNIDOS**

Representative

Mr Mirghani Obeid ALI HASSAN
Embassy of the United Arab Emirates
Via della Camilluccia 492
00135 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 36306100
Email: uaeroma@tin.it

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO**

Representative

Ms Julie HITCHCOCK
Deputy Director
Plant Health
Bee Health & Seeds Policy
Department for Environment, Food and
Rural Affairs
Email: julie.hitchcock@defra.gsi.gov.uk.

Alternate(s)

Mr Steve ASHBY
International Plant Health Policy Adviser
Plant and Animal Health (SPAH)
Department for Environment, Food and
Rural Affairs
Room 10GA07, Sand Hutton
York, YO41 1LZ
Phone: (+44) 1 904445048
Fax: (+44) 1 904455198
Email: steve.ashby@fera.gsi.gov.uk

Ms Jane CHARD

Head of Branch
Plant Biosecurity and Inspections
Science and Advice for Scottish
Agriculture (SASA)
Roddinglaw Road, Edinburgh
EH12 9FJ
Phone: (+44) 131 2448863
Email: jane.chard@sasa.gsi.gov.uk

Mr Sam BISHOP

Plant Health Consultant
Food and Environment Research Agency
Room 02FA01/5
Sand Hutton, York
YO41 1LZ
Phone: (+44) 1 904462738
Fax: (+44) 1 904455198
Email: sam.bishop@defra.gsi.gov.uk

Mr David ELLIOTT

Principal Scientist
United Kingdom Biological Engagement
Programme
Salisbury, Wilts.
UK. SP4 0JQ

**UNITED STATES OF AMERICA -
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE - ESTADOS
UNIDOS DE AMÉRICA**

Representative

Mr Osama EL-LISSY
Deputy Administrator
Plant Protection and Quarantine
Animal and Plant Health Inspection Service
Department of Agriculture
14th Street and Independence Avenue
Washington, DC 20250
Email: osama.a.el-lissy@aphis.usda.gov

Alternate(s)

Mr John GREIFER
Assistant Deputy Administrator
Plant Protection and Quarantine
Animal and Plant Health Inspection Service
Department of Agriculture
1400 Independence Ave., South Building
Washington DC 20250
Phone: (+1) 202 7207677
Email: john.k.greifer@aphis.usda.gov

Ms Julie ALIAGA
Director of the International Phytosanitary
Standards Program
Plant Protection and Quarantine
Animal and Plant Health Inspection Service
4700 River Road, Riverdale MD 20737
Department of Agriculture
Phone: (+1) 301 8512032
Email: julie.e.aliaga@aphis.usda.gov

Mr Marc GILKEY
APHIS Attaché
U.S. Mission to the European Union
International Services
Animal and Plant Health Inspection Service
Brussels, Belgium
Phone: (+32) 2 811 5182
Email: marc.c.gilkey@aphis.usda.gov

Mr George DOUVELIS
Acting Counselor for Agriculture
United States Mission to the United
Nations Agencies
Via Boncompagni 2
00187 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 46743500
Fax: (+39) 06 46743535
Email: george.douvelis@fas.usda.gov

Ms Laura SCHWEITZER-MEINS
Agricultural Specialist
United States Mission to the United
Nations Agencies
Via Boncompagni 2
00187 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 46743508
Fax: (+39) 06 46743518
Email: laura.schweitzer@fas.usda.gov

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Representative
Mr Ayoub J. MNDEME
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative to
FAO
Permanent Representation of the
United Republic of Tanzania to FAO
Embassy of the United Republic of
Tanzania
Via Cortina D'amezzo, 185
00135 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 33485820
Fax: (+39) 06 33485820
Email: amndeme@yahoo.com

URUGUAY

Representante
Sra Inés ARES
Asesora Técnica
Dirección General de Servicios Agrícolas
Ministerio de Ganadería, Agricultura y
Pesca
Millan 4703
12300 Montevideo
Phone: (+598) 23098410
Fax: (+598) 2309840
Email: mares@mgap.gub.uy

Suplente(s)

Sr Oscar PIÑEYRO
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Embajada de la República Oriental
 del Uruguay
 Via Vittorio Veneto, 183
 00187 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 4821776/7
 Fax: (+39) 06 4823695
 Email: uruit@ambasciatauruguay.it

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC
 OF) - VENEZUELA (RÉPUBLIQUE
 BOLIVARIENNE DU) - VENEZUELA
 (REPÚBLICA BOLIVARIANA DE)**

Representante

Sra Gladys URBANEJA DURAN
 Embajadora
 Representante Permanente ante la FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 8081407
 Fax: (+39) 06 80690022
 Email: embavenefao@iol.it

Suplente(s)

Sr Raúl FERNÁNDEZ
 Director Nacional de Salud Vegetal
 Integral
 Av. Las Delicias
 sector las Delicias
 Edificio INIA P.B.
 Maracay -Edo Aragua
 Phone: (+582) 432411824
 Fax: (+582) 432428062
 Email: relacionesinternacionalesinsai@gmail.com

Sr Luis ALVAREZ FERMIN
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 8081407
 Fax: (+39) 06 80690022
 Email: embavenefao@iol.it

Mr Manuel CLAROS OVIEDO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Representación Permanente de la República
 Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Via G. Antonelli, 47
 00197 Roma - Italia
 Phone: (+39) 06 8081407
 Fax: (+39) 06 80690022
 Email: embavenefao@iol.it

VIET NAM

Representative

Mr Hoang TRUNG
 Deputy Director General
 Plant Protection Department
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 149 Ho Dac Di Street, Hanoi
 Phone: (+844) 38518192
 Fax: (+844) 35330043
 Email: hoangtrungppd@fpt.vn

YEMEN - YÉMEN

Representative

Mr Gamil Anwar Mohammed
 RAMADHAN
 Director
 Plant Quarantine Department
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 P.O Box 2805 Sana'a
 Phone: (+967) 1 282966
 Fax: (+967) 1 289509
 Email: anvar.gamel@mail.ru

Alternate(s)

Mr Abdullah AL-NA'AMI
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Embassy of the Republic of Yemen
 Via Antonio Bosio, 10
 00161 Rome - Italy
 Phone: (+39) 06 44231679
 Fax: (+39) 06 44234763
 Email: segreteria@yemenembassy.it

ZAMBIA - ZAMBIE

Representative

Ms Mable MUDENDA
Senior Agricultural Research Officer
Plant Quarantine and Phytosanitary Service
Mount Makulu Research Station
P/B 7 Chilanga
Phone: (+260) 972 413204
Email: banji.mudenda@gmail.com

Alternate(s)

Ms Placida Shuvai CHIVANDIRE
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Embassy of the Republic of Zimbabwe
Via Virgilio, 8
00193 Rome - Italy
Phone: (+39) 06 68308282
Fax: (+39) 06 68308324
Email: zimrome-wolit@tiscali.it

ZIMBABWE

Representative

Mr Mudada NHAMO
Chief Research Officer
Plant Quarantine Services Institute
Department of Research & Specialist
Services
P. Bag 2007, Mazowe
Phone: (+263) 716 800596
Email: mudadan@gmail.com

OBSERVER COUNTRIES (NON-CONTRACTING PARTIES)**PAYS OBSERVATEURS (PARTIES NON CONTRACTANTES)****PAÍSES OBSERVADORES (PARTES NO CONTRATANTES)****ANGOLA**

Représentant
 M Sidonio MATEUS
 Chef
 Département de la Direction Nationale de
 l'Agriculture et Elevage
 Ministère de l'agriculture
 Rue Comandante Gika, C.P. 527
 Luanda
 Phone: (+244) 2 322694
 Fax: (+244) 2 320553
 Email: s.mateus1@hotmail.com

Suppléant(s)
 Mme Luísa Alves INÁCIO
 Direcção Nacional das pescas e protecção das
 recursos pesqueras
 Departamento das áreas marinhas protegidas
 Ministerio das Pescas
 Avenida 4 de Feverino no 30
 Luanda
 Email: lunara.inacio7@gmail.com

M Ambrosio IOANI
 Direcção Nacional de Infra-estruturas e da
 Indústria Pesqueira
 Ministerio das Pescas
 Avenida 4 de Feverino no 30
 Luanda
 Email: ambrosioioani@hotmail.com

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
 CONGO - RÉPUBLIQUE
 DÉMOCRATIQUE DU CONGO -
 REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL
 CONGO**

Représentant
 Mr Damas MAMBA MAMBA
 Point de contact CIPV
 Chef de Division chargé de la Protection des
 Végétaux à la DPPV
 Ministère de l'agriculture et développement
 rural
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722 Kinshasa-Gombe
 Phone: (+243) 812959330
 Email: damasmamba@yahoo.fr

Suppléant(s)
 M Constant MOSELI EPEPISA
 Chef de Bureau en charge de l'Inspection
 Phytosanitaire
 Ministère de l'agriculture et développement
 rural
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722 Kinshasa-Gombe
 Phone: (+243) 997573559
 Email: moselie@gmail.com

M Gauthier BUSHABU BOPE
 Attaché de Bureau en charge de la
 Surveillance Phytosanitaire
 Ministère de l'agriculture et développement
 rural
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722 Kinshasa-Gombe
 Phone: (+243) 898555226
 Email: gauthierbush2009@yahoo.fr

M Justin CISHUGI MURHULA
 Inspecteur Semencier au SENASEM
 Ministère de l'agriculture et développement
 rural
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722 Kinshasa-Gombe
 Phone: (+243) 998264227
 Email: jcishugim@gmail.com

Alternate(s)
 Mr Landing SONKO
 Deputy Director
 Plant Protection Services
 Department of Agriculture
 The Quadrangle, Banjul
 Phone: (+220) 9344003
 Email: sonkokebba@gmail.com

M Bernard TSHITENGE KALALA
 Secrétaire Particulier du Ministre
 Ministère de l'agriculture et développement
 rural
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela
 B.P. 8722 Kinshasa-Gombe
 Phone: (+243) 816032496
 Email: pips.tsh80@gmail.com

Mr Abdoulie Momodou SALLAH
 Secretary to the Cabinet
 Head of the Civil Service
 Government of the Republic of the Gambia
 Stat House, Banjul
 Phone: (+220) 4202599
 Email: sallahama@outlook.com

GAMBIA - GAMBIE

Representative
 Mr Falalo TOURAY
 Deputy Director General
 Department of Agriculture
 The Quadrangle, Banjul
 Phone: (+220) 9916769
 Email: falalomtouray@yahoo.com,
 falalotouray@gmail.com

REGIONAL PLANT PROTECTION ORGANIZATIONS

ORGANISATIONS RÉGIONALES DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ORGANIZACIONES REGIONALES DE PROTECCIÓN FITOSANITARIA

**PLANT HEALTH COMMITTEE OF THE
 SOUTHERN CONE
 COMITÉ DE LA SANTÉ DES PLANTES
 DU CÔNE SUD
 COMITÉ REGIONAL DE SANIDAD
 VEGETAL DEL CONO SUR**

Ms Beatriz MELCHO
 Technical Secretary
 Comité de Sanidad Vegetal del Cono Sur
 Avenida Millán 4703
 Montevideo - Uruguay
 Phone: (+598) 23098410
 Email: bmelcho@cosave.org

**EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
 PLANT PROTECTION ORGANIZATION
 ORGANISATION EUROPÉENNE POUR
 LA PROTECTION DES PLANTES
 ORGANIZACIÓN EUROPEA Y
 MEDITERRÁNEA DE PROTECCIÓN DE
 LAS PLANTAS**

Mr Martin WARD
 Director-General
 European and Mediterranean Plant Protection
 Organization
 21 boulevard Richard Lenoir
 75011 Paris - France
 Email: hq@epo.int

Mr Ringolds ARNITIS
Chairman
European and Mediterranean Plant Protection
Organization
21 boulevard Richard Lenoir
75011 Paris - France
Email: hq@eppo.int

Mr Jean PERCHET
Scientific Officer
European and Mediterranean Plant Protection
Organization
21 boulevard Richard Lenoir
75011 Paris - France
Email: hq@eppo.int

**INTER AFRICAN PHYTOSANITARY
COUNCIL
CONSEIL PHYTOSANITAIRE
INTERAFRICAIN
CONSEJO FITOSANITARIO
INTERAFRICANO**

Mr Jean-Gerard MEZUI M'ELLA
Director
Inter-African Phytosanitary Council of the
African Union
P.O. Box. 4170 Nlongkak
Youndé - Cameroun
Phone: (+237) 94899340
Fax: (+237) 22211967
Email: jeangerardmezuimella@yahoo.fr

Mr Abdel Fattah AMER MABROUK
Senior Scientific Officer
Entomology
Inter-African Phytosanitary Council of the
African Union
P.O. Box. 4170 Nlongkak
Youndé - Cameroun
Phone: (+237) 7765313
Fax: (+237) 22211967
Email: abdefattahsalem@ymail.com

**NEAR EAST PLANT PROTECTION
ORGANIZATION
ORGANISATION POUR LA
PROTECTION DES VÉGÉTAUX AU
PROCHE-ORIENT
ORGANIZACIÓN DE PROTECCIÓN A
LAS PLANTAS DEL CERCANO
ORIENTE**

Mr Mekki CHOUIBANI
Executive Director
Near East Plant Protection Organization
Avenue Haj Ahmed Cherkaoui
Agdal - Rabat 10090
Phone: (+212) 537 676 536
Fax: (+212) 537 682 049
Email: hq.neppo@gmail.com

**NORTH AMERICAN PLANT
PROTECTION ORGANIZATION
ORGANISATION NORD-AMÉRICAINNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES
ORGANIZACIÓN NORTEAMERICANA
DE PROTECCIÓN A LAS PLANTAS**

Mr Ian MCDONELL
Executive Director
North American Plant Protection Organization
1431 Merivale Rd., 3rd Floor, Room 140
Ottawa, Ontario
K1A 0Y9 - Canada
Phone: (+1) 613 773 8180
Email: ian.mcdonell@nappo.org

**REGIONAL INTERNATIONAL
ORGANIZATION FOR PLANT
PROTECTION AND ANIMAL HEALTH
ORGANISME INTERNATIONAL
RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES
DES PLANTES ET DES ANIMAUX
ORGANISMO INTERNACIONAL
REGIONAL DE SANIDAD
AGROPECUARIA**

Mr Jimmy Gerardo RUIZ BLANCO
Director en Sanidad Vegetal
Organismo Internacional Regional
de Sanidad Agropecuaria- OIRSA
Calle Ramón Belloso, Final Pje. Isolda
Colonia Escalón
San Salvador - El Salvador
Phone: (+503) 2209 9223
Fax: (+503) 2263 1128

Email: jruiz@oirsa.org

**PACIFIC PLANT PROTECTION
ORGANISATION
ORGANISATION DE PROTECTION DES
VÉGÉTAUX POUR LE PACIFIQUE
ORGANIZACIÓN DE PROTECCIÓN
FITOSANITARIA DEL PACIFICO**

Mr Josua WAINIQOLO
Market Access Specialist
Land Resources Division
Secretariat of the Pacific Community
Private Mail Bag, Suva
Fiji Islands
Phone: (+679) 3379310 ext 35231
Fax: (+679) 3370021
Email: JosuaW@spc.int

UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

FAO REGIONAL OFFICES
BUREAUX RÉGIONAUX DE LA FAO
OFICINA REGIONALES DE LA FAO

Ms Joyce MULILA MITTI
Crop Production and Protection Officer
FAO Regional Office for Africa (RAF)
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box 1628
Accra Ghana
Phone: (+233) 3 02 675000 ext 3137
Email: joyce.mulilamitti@fao.org

Mr Yongfan PIAO
Senior Plant Protection Officer
FAO Regional Office for Asia (RAP)
39 Phra Atit Road
Bangkok 10200, Thailand
Phone: (+66) 2 6974628
Fax: (+66) 2 6974445
Email: yongfan.piao@fao.org

Mr Avetik NERSISYAN
Crop Production and Plant Protection
Officer
FAO Regional Office for Europe and
Central Asia (REU)
Benczur utca 34
H-1068 Budapest, Hungary
Phone: (+36) 1 461 2000
Fax: (+36) 1 351 7029
Email: avetik.nersisyan@fao.org

Mr Shoki AL-DOBAI
FAO Regional Office for Near East (RNE)
P.O. Box 2223 Dokki
Cairo, Egypt
Phone: (+20) 2 33316007 ext. 2812
Fax: (+20) 2 7495981/337419
Email: shoki.aldobai@fao.org

Mr Nouredine NASR
Plant Production and Protection Officer
FAO Sub-regional Office for North Africa
(SNE)
43, Av. Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère
BP. 300 Cité Mahrajène
1082 Tunis, Tunisia
Phone: (+216) 71 906553 (ext: 235)
Fax: (+216) 71 901553
Email: noureddine.nasr@fao.org

Mr Sankung SAGNIA
Crop Production and Protection Officer
FAO Sub-regional Office for Central
Africa (SFC)
P.O. Box 2643
Libreville, Gabon
Phone: (+241) 774 783
Fax: (+241) 740 035
Email: sankung.sagnia@fao.org

Mr Descartes Larios KOUMBA
MOUENDOU
Junior Professional Officer
Plant Production and Protection
FAO Sub-regional Office for Central
Africa (SFC)
P.O. Box 2643
Libreville, Gabon
Phone: (+241) 01 774783
Fax: (+241) 01 740035
Email: descartes.koumbamouendou@fao.org

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR
COOPERATION ON AGRICULTURE
INSTITUT INTERAMERICAIN DE
COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE
INSTITUTO INTERAMERICANO DE
COOPERACIÓN PARA LA
AGRICULTURA**

Mr Robert AHERN
Head
Agricultural Health and Food Safety
Program
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101,
Costa Rica
Phone: (+506) 2216 0184
Fax: (+506) 2216 0221
Email: robert.ahern@iica.int

Ms Ana Marisa CORDERO
Agricultural Health and Food Safety
Specialist
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101
Costa Rica
Phone: (+506) 2216 0184
Fax: (+506) 2216 0221
Email: ana.cordero@iica.int

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY
AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE
ENERGÍA ATÓMICA**

Mr Rui CARDOSO PEREIRA
Etnomologist
Insect Pest Control Section
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and Agriculture
Wagramerstrasse 5, PO Box 100
A-1400 Vienna
Phone: (+43) 1 2600/26077
Fax: (+43) 1 26007
Email: r.cardoso-pereira@iaea.org

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES****OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES****CAB INTERNATIONAL**

Mr Roger DAY
Deputy Director, Development
CABI Africa
United Nations Avenue
PO Box 633-00621
Nairobi, Kenya
Phone: (+254) 20 7224450
Fax: (+254) 20 7122150
Email: r.day@cabi.org

Ms Melanie BATEMAN
Integrated Crop Management Advisor
CABI Switzerland Rue des Grillons 1
CH-2800 Delémont
Switzerland
Phone: (+41) 0 32 4214888
Email: m.bateman@cabi.org

Ms Katherine CAMERON
Knowledge Bank Development Manager,
Plantwise
CABI Head Office
Nosworthy Way
Wallingford
Oxfordshire
OX10 8DE
United Kingdom
Phone: 00441491829307
Email: k.cameron@cabi.org

Ms Julia Marie DENNIS
Communications Manager
CABI Head Office
Nosworthy Way, Wallingford
Oxfordshire, OX10 8DE
United Kingdom
Phone: 00441491829468
Email: j.dennis@cabi.org

Mr Ulrich KUHLMANN
Regional Director
Europe & Plantwise Programme Director
CABI Switzerland
Rue des Grillons 1
CH-2800 Delémont
Switzerland
Phone: 0041324214882
Email: u.kuhlmann@cabi.org

**WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES
DOUANES
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE
ADUANAS**

Mr Theo HESSELINK
Technical Officer
World Customs Organization
Rue du Marché 30
B-1210 Brussels
Belgium
Email: theo.hesselink@wcoomd.org

**WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU
COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL
COMERCIO**

Ms Christiane WOLFF
Counsellor
Sanitary and Phytosanitary Measures Section
Agriculture and Commodities Division
World Trade Organization
Rue de Lausanne 154
1211 Geneva 21
Switzerland
Phone: (+41) 22 739 5536
Email: christiane.wolff@wto.org

Ms Kenza LE MENTEC
Economic Affairs Officer
World Trade Organisation
Rue de Lausanne, 154
CH 1211 Genève 21

Switzerland
Phone: (+41) 22 7396538
Fax: (+41) 22 7395760
Email: Kenza.LeMentec@wto.org

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL GRAIN TRADE COALITION

Mr Walter Kirk MILLER
Acting Secretary
International Grain Trade Coalition
C/O North American Export Grain
Association
1250 Eye St., NW, Washington, DC 20005
Phone: (+1) 202 6824030
Email: secretariat@igtglobal.com

INTERNATIONAL SEED FEDERATION FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SEMENCES

Mr Gerard MEIJERINK
Senior Government Relations Advocate, Seed
Syngenta
Avenue Louise 489
1050 Brussels, Belgium
Phone: (+32) 26 422714
Fax: (+32) 26 422720
Email: gerard.meijerink@syngenta.com

Ms Radha RANGANATHAN
Technical Director
International Seed Federation
Chemin du Reposoir 7
Nyon, Switzerland
Phone: (+41) 22 365 4420
Fax: (+41) 22 365 4421
Email: r.ranganathan@worldseed.org

SEED ASSOCIATION OF THE AMERICAS

Mr Mario PUENTE RAYA
CEO of the Mexican Seed Association
Avenida Nuevo León 209 Despacho 601-602
Colonia Hipódromo Condesa
Código Postal 06100
México
Phone: (+52) 55 5516 0957
Email: m.puente@amsac.org.mx

Mr David CAREY
Manager
Policy Initiatives
Canadian Seed Trade Association (CSTA)
2039 Robertson Road Suite 505 Ottawa
Ontario K2H 8R2
Phone: (+1) 613 8785770
Email: dcarey@cdnseed.org

Mr Richard DUNKLE
Senior Director
Seed Health and Trade
1701 Duke Street, Suite 275
Alexandria, VA 22314, USA
Phone: (+1) 703 2269275

APPENDICE 4 – Commission de vérification des pouvoirs*Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session**31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)*

La Commission de vérification des pouvoirs était composée de sept membres qui représentaient chacun une région de la FAO et d'un membre du Bureau de la CMP.

Commission de vérification des pouvoirs mise en place par la neuvième session de la CMP

RÉGION	NOM	PAYS
Afrique	M. Ayoub J. Mndeme	République-Unie de Tanzanie
Asie	M. Siriphonh Phithaksoun	République démocratique populaire lao
Europe	M. Tobias Olsson	Suède
Amérique latine et Caraïbes	Mme Julia Antonia Vicioso Varelas	République dominicaine
Proche-Orient	M. Gamil Anwar Mohammed Ramadhan	Yémen
Amérique du Nord	M. Eric Robertson	Canada
Pacifique Sud-Ouest	Mme Veronica E. Herrera	Nouvelle-Zélande
Membre du Bureau	M. Lucien Kouame Konan	Côte d'Ivoire

APPENDICE 5 – Évaluation en vue du renforcement du Secrétariat de la CIPV

Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session

31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)

Mandat

*élaboré par le petit groupe de travail qui s'est réuni à la neuvième session de la CMP
3 avril 2014*

1. Informations générales

La qualité et l'efficacité du fonctionnement et de l'organisation du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sont essentielles pour la réalisation des objectifs de la CIPV et du programme de travail de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP). Il convient de prendre des mesures pour s'assurer que dans l'avenir le Secrétariat disposera des capacités voulues et pourra mener à bien ses travaux. En raison de la mutation constante de l'environnement dans lequel elles évoluent, les organisations revoient régulièrement leurs procédures et leurs systèmes afin de s'adapter et de continuer à fonctionner de façon efficace et efficiente. Cet examen est aussi important pour la CIPV que pour toute autre organisation privée ou publique.

De nombreuses organisations ont adopté une culture et un processus d'amélioration permanente afin d'évoluer de façon continue et de rester efficaces dans leur résultats et dans leur fonctionnement. Ce genre d'approche est dans l'intérêt à la fois du Secrétariat de la CIPV et des Parties contractantes. Il est dès lors proposé d'engager un consultant externe qui serait chargé d'examiner les procédures et les structures du Secrétariat et les systèmes qu'il applique, et de formuler des recommandations en vue de renforcer la capacité du Secrétariat à atteindre les objectifs stratégiques de la CMP et à répondre aux attentes des Parties contractantes dans les années à venir. On trouvera ci-après le mandat dans lequel s'inscrira cet examen.

2. Objet

Réaliser une analyse qui recense les points forts de la structure et du mode de fonctionnement du Secrétariat et les difficultés rencontrées dans la fourniture des services et autres éléments de résultat, et qui permette de formuler des recommandations pour renforcer les capacités de facilitation, de coordination, de soutien et de contribution du Secrétariat s'agissant des objectifs stratégiques et du programme de travail annuel de la CMP, en mettant l'accent en particulier sur la mise en œuvre, la communication et les partenariats.

3. Champ de l'évaluation

- Étudier la structure organisationnelle du Secrétariat et ses relations avec la FAO, la CMP, le Bureau de la CMP, les organes subsidiaires de la CIPV et d'autres organes multilatéraux.
- Examiner les conclusions des évaluations précédentes de la CIPV et les progrès réalisés depuis.
- Établir une base de comparaison en examinant les organisations multilatérales, régionales ou nationales pertinentes et effectuer une comparaison avec ces organisations (inclure les secrétariats des deux organismes normatifs internationaux frères, le Codex et l'OIE, et la Convention sur la diversité biologique).
- Consulter les Parties contractantes et leur demander quels points forts et quelles contraintes elles perçoivent, et quelles initiatives seraient possibles pour le Secrétariat.
- Examiner les pratiques actuelles du Secrétariat en matière de recrutement et de dotation en personnel, et notamment leurs avantages, leurs inconvénients et les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de constituer et de maintenir en place une solide équipe de professionnels,

compte tenu des services d'appui que le Secrétariat doit assurer dans le cadre de la CIPV et auprès de la CMP.

- Examiner les mécanismes et les procédures que le Secrétariat met en œuvre pour gérer ses performances au regard des prescriptions de la Convention, et veiller à l'obligation de rendre compte et à l'efficacité.
- Répondre à la question de savoir si la structure, les pratiques, les relations qui ont été établies, le travail d'équipe et les processus actuels du Secrétariat, ainsi que les ressources mises à disposition, lui permettent de fournir de façon efficace et efficiente les services voulus compte tenu des objectifs et des priorités de la CIPV.
- Recenser les structures organisationnelles, les procédures et les pratiques du Secrétariat qui fonctionnent bien et qui sont indispensables à la CIPV pour faciliter la coopération nécessaire à la mise en œuvre de la CIPV et des normes phytosanitaires (NIMP).
- Recenser les processus de travail qui doivent être maintenus et les domaines dans lesquels on pourrait envisager des améliorations et/ou de nouvelles initiatives.
- Établir un rapport présentant les conclusions de l'évaluation et les recommandations, à remettre à la CMP, au Bureau de la CMP et aux autorités compétentes de la FAO.

4. Financement

Cette évaluation nécessitera des fonds supplémentaires (c'est-à-dire non prélevés sur le budget ou les fonds du programme ordinaire). Certaines Parties contractantes ont proposé des fonds spéciaux à cet effet; d'autres pourraient peut-être aussi apporter une contribution. Le financement pourrait aussi se faire par le biais des fonds fiduciaires.

5. Processus d'évaluation

En tant qu'organisation hôte, la FAO serait, par l'intermédiaire de son Bureau de l'évaluation, chargée de gérer l'évaluation. Le Bureau de la CMP aidera le Bureau de l'évaluation de la FAO dans son travail en représentant la CMP et les Parties contractantes de celle-ci. Les consultants externes doivent avoir les compétences et l'expérience ci-après:

- Expertise dans la conception et dans l'analyse des structures organisationnelles
- Expertise dans l'analyse des résultats obtenus par la direction
- Expertise dans l'amélioration des processus opérationnels
- Expérience de travail avec des organisations internationales multilatérales
- Expérience de l'évaluation des performances organisationnelles
- Connaissance d'organisations similaires au Secrétariat ou de modalités de dotation en personnel analogues à celles du Secrétariat
- Capacité à comprendre les procédures de la FAO et la réglementation applicable au personnel de l'Organisation
- Connaissance des structures et des objectifs de la CIPV et de la CMP

6. Calendrier

Afin d'exploiter au mieux les possibilités associées à la mise en œuvre de la CIPV et des normes phytosanitaires, le projet de rapport issu de l'évaluation devra pouvoir être examiné à la prochaine réunion du Groupe de la planification stratégique (octobre 2014) et par le Bureau de la CMP, dans l'objectif de présenter la version définitive du rapport et des recommandations à la dixième session de la CMP (2015).

APPENDICE 6 – Recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires

Commission des mesures phytosanitaires, neuvième session

31 mars – 4 avril 2014, Rome (Italie)

Contexte

À la huitième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), le Secrétariat a présenté un document contenant deux propositions de recommandations et a rappelé aux membres qu'au cours des années passées (2008–2009), la Commission avait débattu de la nécessité d'introduire une catégorie de décisions qui ne seraient pas des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) mais qui seraient destinées à servir de matériel de référence durable et bénéficieraient d'une plus grande visibilité que si elles étaient publiées uniquement dans le texte d'un rapport de la Commission.

À la huitième session de la CMP, certains membres ont appuyé l'adoption immédiate des recommandations présentées, alors que d'autres ont préconisé la poursuite des consultations avant d'aller plus loin, compte tenu de la visibilité particulière de ces recommandations.

À sa huitième session, la CMP a prié le Secrétariat:

- 1) d'inviter les membres à formuler des observations sur les deux recommandations avant le 30 mai 2013;
- 2) de transmettre les observations au Bureau pour examen;
- 3) De présenter les observations et les recommandations révisées au Groupe de la planification stratégique, pour examen à sa réunion d'octobre 2013;
- 4) De présenter les versions finales des recommandations à la CMP à sa neuvième session (2014).

Le Secrétariat, après avoir rempli toutes ces tâches, présente donc les deux recommandations suivantes à la CMP pour examen et approbation.

La CMP est invitée à:

- 1) *Adopter* la recommandation CPM-9/2014/01 relative à la prise en compte des plantes aquatiques dans la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et la recommandation CPM-9/2014/02 relative au commerce de végétaux et autres articles réglementés sur Internet (commerce en ligne).

Numéro de la recommandation de la CMP: CPM-9/2014/01

Recommandation relative à la prise en compte des plantes aquatiques dans la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Contexte:

La Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), dont l'objectif est «d'assurer une action commune et efficace afin de prévenir la dissémination et l'introduction d'organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux», n'établit aucune distinction entre les végétaux terrestres et aquatiques et ne mentionne pas particulièrement les plantes aquatiques. De plus, ainsi que la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) l'a maintes fois précisé, la CIPV porte sur la protection des végétaux, qu'ils soient cultivés, gérés ou sauvages.

À l'instar des autres végétaux, les plantes aquatiques peuvent être infestées par des organismes nuisibles, constituer une filière pour des organismes nuisibles ou être elles-mêmes des organismes nuisibles pour d'autres végétaux.

Les «plantes aquatiques» sont mentionnées dans plusieurs normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) en tant que végétaux à protéger dans le cadre de la CIPV. À sa première session (2006), la CMP a pris note du fait que le Secrétariat de la CIPV assurait la liaison avec d'autres organisations internationales afin de mieux définir le mandat de la CIPV en relation avec les plantes aquatiques envahissantes. Le plan d'activités de la CIPV 2007-2011, adopté par la CMP à sa deuxième session (2007), mentionnait les plantes marines et autres plantes aquatiques comme une nouvelle question à examiner et il a été déclaré que des NIMP devraient être élaborées ou modifiées pour tenir compte de la question des plantes aquatiques envahissantes.

À la cinquième session (2010) de la CMP, une séance scientifique a été consacrée aux plantes aquatiques et les risques phytosanitaires auxquels les plantes aquatiques sont exposées de même que les risques phytosanitaires qu'elles présentent ont été soulignés. Les membres de la CMP sont convenus que, en principe, les plantes aquatiques rentrent dans le champ d'application de la CIPV.

À sa sixième session (2011), la CMP a décidé que la question de la prise en compte des plantes aquatiques (y compris les algues) dans la CIPV devrait être examinée plus à fond par le Bureau et le Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) et leurs conclusions être présentées à la CMP (rapport de la sixième session de la CMP, paragraphe 193).

En conséquence, une «étude exploratoire sur les plantes aquatiques et leur importance pour la CIPV» a été menée dans le cadre du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre et présentée lors du symposium de la CIPV qui s'est déroulé pendant la septième session de la CMP (2012).

La présente recommandation synthétise tous ces débats et tient compte des résultats de l'étude réalisée dans le cadre du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre. Elle se conclut par la formulation d'une série de mesures qui sont recommandées aux Parties contractantes (notamment les organisations nationales de la protection des végétaux [ONPV]), aux organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) et au Secrétariat.

À l'intention:

Des Parties contractantes, des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) et du Secrétariat de la CIPV.

Recommandation:

1. La CMP *confirme* que les plantes aquatiques devraient être protégées et que les plantes aquatiques envahissantes devraient être considérées comme des organismes nuisibles potentiels dans le cadre de la CIPV.

2. En conséquence:

A. Les Parties contractantes sont encouragées à:

- 1) intégrer une évaluation des risques phytosanitaires pour les plantes aquatiques dans les processus d'analyse du risque phytosanitaire;
- 2) veiller à ce que les organismes publics concernés, les importateurs, les exportateurs, les sociétés et/ou agents de transport maritime (pour les ballasts et les citernes des bateaux) et les autres parties prenantes soient informés des risques phytosanitaires liés à l'importation et aux déplacements de plantes aquatiques;
- 3) empêcher la dissémination des plantes aquatiques réglementées en tant qu'organismes nuisibles dans les secteurs du commerce de végétaux ornementaux et autres, grâce à l'application des mesures phytosanitaires qui conviennent, avec l'appui d'autres organisations nationales bien placées pour assurer la mise en œuvre de ces mesures;
- 4) faire en sorte que les plantes aquatiques considérées comme des organismes nuisibles et filières potentiels fassent l'objet d'analyses du risque phytosanitaire ou y soient intégrées le cas échéant, en particulier dans les cas où les plantes aquatiques sont importées

volontairement pour des usages prévus en tant que végétaux destinés à la plantation, par exemple dans des installations d'aquaculture et autres habitats aquatiques;

- 5) veiller à ce que, en accord avec les résultats d'une analyse du risque phytosanitaire, les plantes aquatiques évaluées comme des filières ou des organismes nuisibles deviennent la cible d'une lutte officielle et à ce que les mesures phytosanitaires qui conviennent, telles que des exigences phytosanitaires à l'importation et des mesures de surveillance, d'éradication, d'enrayement, etc., soient établies.

B. Les ORPV sont encouragées à:

- 1) coordonner la coopération régionale en matière d'analyse du risque phytosanitaire pour les plantes aquatiques considérées en tant que filières ou organismes nuisibles;
- 2) coordonner la communication entre les ONPV et les autres parties prenantes afin de renforcer les approches régionales de la gestion des risques et déterminer les options intéressantes en la matière, pour les plantes aquatiques considérées comme des filières ou des organismes nuisibles.

C. La CIPV est encouragée à:

- 1) intégrer la question des plantes aquatiques dans ses futures activités de renforcement des capacités relatives à l'analyse du risque phytosanitaire, dans l'établissement de la réglementation phytosanitaire et l'élaboration de plans de lutte aménagée, etc.;
- 2) continuer d'assurer la liaison avec les organisations internationales compétentes (la Convention sur la diversité biologique [CDB] en particulier) et d'autres partenaires pour renforcer la coordination et la coopération en matière de protection des plantes aquatiques et prévention de l'introduction et de la dissémination des plantes aquatiques considérées comme des filières ou des organismes nuisibles.

Recommandation(s) remplacée(s) par la recommandation ci-dessus:

Aucune.

Numéro de la recommandation de la CMP: CPM-9/2014/2

Recommandation relative au commerce de végétaux et autres articles réglementés sur Internet (commerce en ligne)

Contexte:

La vente de végétaux et de produits végétaux commandés sur Internet (commerce en ligne) a considérablement augmenté au cours des années qui ont suivi l'adoption de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de la plupart des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). Le commerce en ligne concerne un volume croissant de marchandises. Dans de nombreux cas, les fournisseurs en ligne de végétaux et produits végétaux ne tiennent pas compte du lieu de livraison avant d'accepter la vente et d'expédier l'achat au client. De ce fait, il peut arriver que des envois d'articles réglementés soient importés dans un pays sans être accompagnés des certificats phytosanitaires qui peuvent être demandés par l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) de ce pays.

Plusieurs études, notamment une étude sur le commerce en ligne menée dans le cadre du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre qui a été présentée à la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) à sa septième session (2012), ont montré que les articles réglementés commandés sur Internet étaient couramment importés sans être accompagnés des certificats phytosanitaires nécessaires. D'autres formes de vente à distance, par exemple la vente par correspondance pratiquée par les sociétés qui vendent au moyen d'annonces publiées dans les journaux et les magazines, suscitent des préoccupations analogues.

Pour que le cadre mondial de la protection des végétaux ne reste pas à la traîne de cette évolution, les ONPV, les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) et le Secrétariat de la CIPV devraient collaborer avec d'autres parties prenantes pour surveiller le commerce en ligne et faire en sorte que les biens commandés de cette façon soient conformes aux réglementations phytosanitaires pertinentes en fonction de l'analyse du risque. À cet effet, la collaboration, la surveillance et l'application des mesures doivent être améliorées dans toutes les filières connues pour transporter ces biens, notamment les services postaux et les services de livraison rapide.

À l'intention:

Des Parties contractantes, des organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) et du Secrétariat de la CIPV.

Recommandation:

- 1) La présente recommandation s'applique à divers produits commandés et livrés dans le cadre du commerce en ligne. Elle concerne les végétaux destinés à la plantation, divers articles tels que les végétaux destinés à être consommés, la terre, les milieux de culture et les organismes vivants appartenant à une vaste gamme de taxons, qui sont connus pour être des organismes nuisibles des végétaux ou sont susceptibles de l'être et qui sont vendus à des amateurs, des collectionneurs, des chercheurs, etc. ou échangés entre ces derniers. Un grand nombre de ces articles peut être vendu dans des configurations de produits variées qui peuvent contenir des végétaux destinés à la plantation ou en être imprégnés alors que le produit lui-même peut ne pas le montrer immédiatement (par exemple, des vêtements, des chaussures, du matériel d'emballage, des cartes de vœux, des produits en papier, des accessoires domestiques, des articles de fantaisie, etc.).

Pour faire face à cette situation en pleine évolution, la CMP encourage:

A. Les ONPV et les ORPV à:

- 1) mettre en place des mécanismes permettant de recenser les fournisseurs en ligne dont les locaux sont situés dans leur pays et leur région.
- 2) établir des mécanismes pour identifier les produits présentant des risques qui peuvent être achetés en ligne, et plus particulièrement les filières à haut risque potentielles, telles que les végétaux destinés à la plantation, la terre et les milieux de culture, les organismes vivants, etc. et examiner les divers moyens de faire en sorte qu'elles soient conformes aux réglementations phytosanitaires applicables, en fonction de l'évaluation du risque.
- 3) promouvoir le respect, par les clients et les fournisseurs du commerce en ligne, des exigences phytosanitaires à l'importation imposées dans les pays importateurs et donner l'information voulue sur les risques présentés par le contournement de ces exigences.
- 4) renforcer la coordination avec les services de courrier postal et de livraison rapide pour faire en sorte qu'une information pertinente sur les risques et les mesures phytosanitaires soit communiquée aux fournisseurs du commerce en ligne.
- 5) mener des recherches sur les risques phytosanitaires associés à toutes les formes de vente à distance et, si nécessaire, intégrer ces méthodes d'achat dans les activités de gestion des risques.

B. Les ONPV, les ORPV et le Secrétariat de la CIPV à:

- 1) sensibiliser aux risques posés par le fait de contourner la réglementation phytosanitaire.

Recommandation(s) remplacée(s) par la recommandation ci-dessus:

Aucune

APPENDICE 7 – Normes internationales pour les mesures phytosanitaires adoptées par la CMP à sa neuvième session